CISAC
RAPPORT SUR LES COLLECTES MONDIALES 2024

DONNÉES DE 2023

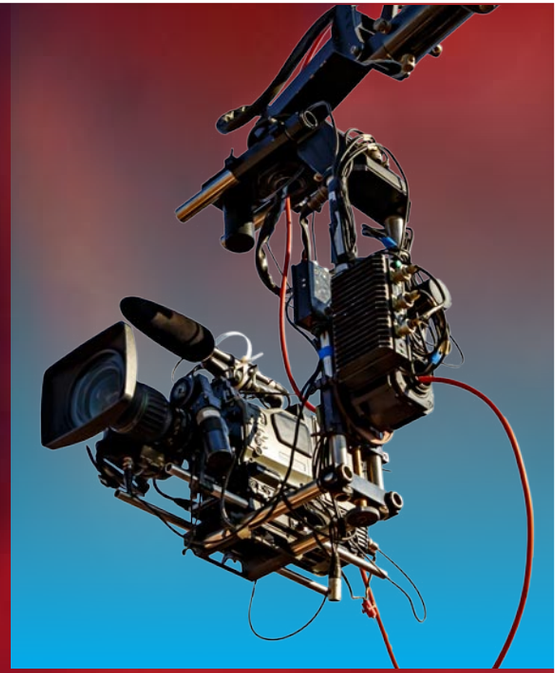

CISAC

SERVING AUTHORS WORLDWIDE
AU SERVICE DES AUTEURS DANS LE MONDE
AL SERVICIO DE LOS AUTORES EN EL MUNDO

SOMMAIRE

À propos de la **CISAC** 2

Avant-propos **Björn Ulvaeus** 3

Avant-propos **Marcelo Castello Branco** 5

Avant-propos **Gadi Oron** 7

9 Collectes mondiales 2023

10 Rapport sur les collectes mondiales de la CISAC
Aperçu des principaux résultats

15 Analyse du marché pour 2023

20 Analyse Futuresource

23 Collectes par répertoire

Musique 24

Audiovisuel 27

Arts visuels 29

Art dramatique 31

Littérature 33

35 Collectes par région

Europe 36

Canada/États-Unis 39

Asie-Pacifique 41

Amérique latine et Caraïbes 44

Afrique 46

48 Tableaux détaillés des sommes collectées

Pour tous les répertoires 48

Musique 49

Audiovisuel – Arts visuels 50

Dramatique – Littérature 51

Droits collectés par habitant et par pays/territoire 52

Droits collectés en % du PIB par pays/territoire 53

54 Sociétés membres par région

À propos de ce rapport/définitions 56

Méthodologie 58

Crédits et remerciements 59

À PROPOS DE LA CISAC

La Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs (CISAC) réunit 227 sociétés de gestion collective dans 116 pays/territoires et cinq régions. Ces sociétés représentent plus de cinq millions de créateurs actifs dans cinq grands répertoires artistiques : la musique, l'audiovisuel, les arts visuels, la littérature et l'art dramatique.

227 SOCIÉTÉS DE GESTION COLLECTIVE

+5 MIO DE CRÉATEURS

MUSIQUE

AUDIOVISUEL

ART DRAMATIQUE

LITTÉRATURE

ARTS VISUELS

116 PAYS/TERRITOIRES

EUROPE
47 pays
110 membres

CANADA/ÉTATS-UNIS
2 pays
11 membres

ASIE-PACIFIQUE
17 pays/territoires
30 membres

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES
22 pays - 46 membres

AFRIQUE
28 pays
30 membres

Avant-propos

BJÖRN ULVAEUS
Président de la CISAC

LES FOURNISSEURS D'IA DOIVENT RESPECTER LES CRÉATEURS HUMAINS : NOUS AVONS TOUS À Y GAGNER

Félicitations à la CISAC pour la publication de ce nouveau rapport, très complet et de grande qualité, sur les collectes mondiales.

Il y a beaucoup de bonnes nouvelles dans ces pages. Les collectes des sociétés membres de la CISAC affichent une croissance saine, les organisations de gestion collectives (OGC) servent leurs membres avec plus d'efficacité, surtout sur le marché numérique, et, malgré les nombreux défis auxquels il est confronté, le système de gestion collective, confirme sa pertinence pour les créateurs qu'il représente.

Les sommes collectées pour les créateurs leur permettent de gagner leur vie et de poursuivre leur carrière. Elles sont, en fait, le reflet de l'apport culturel et économique du réseau CISAC. Et cette valeur est entièrement fondée sur les droits des auteurs. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons nous en souvenir lorsque nous nous tournons vers l'avenir.

Car nous sommes à l'aube d'un énorme changement. L'IA bouleverse notre paysage, et, alors même que cette révolution est en cours, son impact est encore inconnu. Les outils de l'IA générative donnent le jour à des contenus qui sont basés sur les œuvres des créateurs humains, au risque de parfois les remplacer. Jour après jour, ils alimentent systématiquement la base de formation des fournisseurs d'IA, et génèrent en conséquence d'énormes revenus. Ce processus est rarement transparent, et il est impossible pour les ayants droit d'identifier l'utilisation de leurs œuvres et, si nécessaire, de faire valoir leurs droits.

Je suis un utilisateur et un grand fan des outils d'IA. J'ai toujours été convaincu qu'on ne peut qu'adhérer aux nouvelles technologies et qu'il est vain d'essayer de les arrêter – mais il y a un grand « mais » : cela ne doit jamais se faire au prix d'un compromis sur les droits des auteurs et sur les droits de l'homme. Les dernières études menées en France, en Allemagne, en Australie et en Nouvelle-Zélande et estimant ce que l'IA pourrait coûter aux créateurs en termes de perte de revenus, sont un cri d'alarme pour nous tous. Je crois qu'un environnement d'IA mal réglementé peut annihiler la carrière de nombreux artistes. Il pourrait s'agir du prochain Paul McCartney ou de la prochaine Taylor Swift.

Le message à faire passer aux fournisseurs d'IA est donc clair : jouez franc-jeu, collaborez avec nous d'une manière qui profite à tous, respectez les créateurs qui alimentent la révolution qu'est l'IA, mettez en place des mécanismes efficaces pour garantir la transparence, négociez avec les ayants droit et obtenez leur autorisation, partagez équitablement l'immense potentiel de revenus de l'IA avec les créateurs et prenez, de vous-mêmes, des mesures pour respecter la législation sur le droit d'auteur et les obligations de transparence.

Partout dans le monde, la législation évolue et les décideurs politiques doivent aussi entendre ces messages et les transposer dans la loi. De Hong Kong au Canada, du Brésil au Japon, le mantra prioritaire doit être : ne faites rien qui puisse affaiblir les droits des créateurs. Exploitez plutôt l'IA pour qu'elle fonctionne dans l'intérêt des créateurs, des consommateurs, de la culture et de l'économie. C'est une situation gagnant-gagnant.

Il est temps pour les entreprises technologiques, les créateurs et les décideurs politiques de se réunir autour d'une table. Seul un nouveau niveau de collaboration, soutenu par des instruments juridiques solides, permettra de créer un environnement sûr et équitable pour l'IA. Si nous y parvenons, nos efforts conjoints seront immensément récompensés.

LE MESSAGE À FAIRE PASSER AUX FOURNISSEURS D'IA EST DONC CLAIR : JOUEZ FRANC-JEU, COLLABOREZ AVEC NOUS D'UNE MANIÈRE QUI PROFITE À TOUS, RESPECTEZ LES CRÉATEURS QUI ALIMENTENT LA RÉVOLUTION QU'EST L'IA.

Avant-propos

MARCELO CASTELLO BRANCO
Président du conseil d'administration de la CISAC

AU-DELÀ DES CHIFFRES, LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI IMPORTANTE DANS NOS VIES

Ce Rapport sur les collectes mondiales 2024 de la CISAC illustre les bons résultats du réseau mondial de la CISAC et c'est une réussite dont il faut se réjouir. Cependant, il est essentiel que nous soyons encore plus ambitieux. Nous devons fermement refuser l'idée que la création — que ce soit dans le répertoire musical, audiovisuel, littéraire, dramatique ou des arts visuels — soit un simple produit ou une simple contribution à l'économie de l'attention.

Notre secteur fait face à de nombreuses incertitudes, et, si nous pouvons être fiers de la croissance actuelle, notre priorité doit être de désormais privilégier une croissance durable, sur le long terme, pour garantir que les créateurs que nous représentons puissent vivre de leur art. Pour parvenir à cet objectif, nos sociétés membres doivent s'employer à trouver les moyens de répondre à plusieurs questions cruciales, avec l'aide de la CISAC.

Comment pouvons-nous garantir la croissance à long terme des contenus créatifs ? Comment pouvons-nous nous adapter sans faire de compromis sur les valeurs que nous défendons fièrement dans l'intérêt de plus de 5 millions de créateurs à travers le monde ? Comment pouvons-nous stimuler la croissance mondiale tout en favorisant les cultures locales et les échanges culturels ?

Comment les organisations de gestion collectives peuvent-elles maîtriser la complexité des décisions qui impactent les revenus et la vie quotidienne des créateurs ? Avec l'augmentation des fusions et acquisitions qui affectent notre secteur, et face à des fonds privés internationaux dont les moyens sont apparemment sans limites, comment pouvons-nous guider nos membres à naviguer cette nouvelle donne, tout en nous assurant qu'ils sont conscients des risques comme des opportunités qui peuvent se présenter ?

Cela passe par le besoin d'assurer la transparence de notre communauté. Par exemple, il est évident que les modèles tarifaires des plateformes numériques sont difficiles à suivre et à expliquer. Les nombreuses discussions sur leurs algorithmes restent sans réponses. Alors que ces plateformes arrivent à maturité, nous devons exiger d'elles plus de transparence et d'obligations de rendre des comptes, plutôt que de nous contenter d'attendre que leur développement résolve les problèmes de la juste rémunération.

Nous devons aussi constamment anticiper l'avenir. En tant que sociétés gérant des répertoires variés, nous ne devons pas sous-estimer l'importance de sources alternatives de revenus éclipsées pour le moment par la croissance du numérique. L'histoire a prouvé que trop compter sur une seule source de revenus peut être risqué. Promouvoir la diversification et renforcer toutes les alternatives de collecte — comme l'illustre la remarquable

hausse de 22 % du secteur live et exécutions publiques — est capital pour nous assurer que nous couvrons pleinement l'exploitation des répertoires de nos créateurs.

La croissance de l'Amérique latine, avec une progression remarquable de 114,6 % au cours des deux dernières années, est un autre fait saillant de ce rapport. C'est une trajectoire que nous aimerions voir en Asie-Pacifique ainsi qu'en Afrique, où les collectes pourront enfin refléter la richesse de la culture de ces régions et leur potentiel.

Par ailleurs, la révolution que l'IA nous propose imposera l'adoption de mesures qui renforceront notre futur écosystème créatif, même si les contours de cette révolution sont encore difficiles à anticiper.

Alors que nous nous approchons de la fin du premier quart de ce siècle, nous sommes confrontés à des situations pour lesquelles nous avons plus de questions que de réponses. Néanmoins, il est indiscutable que la propriété intellectuelle n'a jamais été autant au cœur de notre existence.

J'enjoins tout un chacun de regarder au-delà des chiffres et d'œuvrer collectivement pour mieux servir nos membres et soutenir leur énergie créative.

« RENFORCER TOUTES LES ALTERNATIVES DE COLLECTE EST CAPITAL POUR NOUS ASSURER QUE NOUS COUVRONS PLEINEMENT L'EXPLOITATION DES RÉPERTOIRES DE NOS CRÉATEURS. »

Avant-propos

GADI ORON
Directeur Général de la CISAC

LA REPRISE POST-COVID EST TOTALE MAIS L'IA NOUS POSE UN DÉFI DE TAILLE

Je suis heureux de vous présenter notre Rapport annuel sur les collectes mondiales.

Cette année, les chiffres des droits collectés par les sociétés membres de la CISAC en 2023 dressent le panorama d'un secteur stable, prometteur et en bonne santé. Au total, les droits collectés pour le compte des créateurs ont atteint la nouvelle somme record de 13,1 milliards d'euros, soit une hausse impressionnante de 7,6 %. Ces cinq dernières années, les sociétés membres de la CISAC ont collecté 3 milliards d'euros de plus pour les auteurs et ayants droit. C'est, en soi, un succès majeur, qui montre toute la force du système de gestion collective.

Cependant, ces chiffres cachent aussi deux autres tendances majeures : la reprise du secteur live et la croissance du marché numérique.

Les revenus du secteur live et exécutions publiques se sont redressés vigoureusement. Pour la première fois, les sommes collectées par les sociétés CISAC pour la musique d'ambiance, les concerts live, les expositions et les divertissements ont dépassé leur niveau pré-pandémie de 2019 pour atteindre 3,28 milliards d'euros, stimulées par le nombre croissant de concerts et de tournées à travers le monde. Néanmoins, malgré cette performance, ce secteur est fragmenté et souvent fragile. De nombreuses petites salles ferment et les événements locaux rencontrent souvent des difficultés. Le soutien des pouvoirs publics pour protéger le secteur live n'a jamais été aussi important.

Les revenus du numérique restent la principale source de collectes. À l'échelle mondiale, ils affichent une croissance significative de 9,6 % en 2023, pour atteindre 4,6 milliards d'euros. Depuis 2019, les sociétés membres de la CISAC ont collecté 2,5 milliards d'euros de plus pour les utilisations en ligne, soit une croissance de 120 % sur cinq ans. Cette progression impressionnante s'explique par la popularité persistante du streaming, les hausses de prix longtemps attendues, enfin introduites par les services par abonnement, et les efforts de nos sociétés pour tirer davantage de valeur du marché.

Certains plus petits marchés, où le numérique génère désormais la grande majorité des collectes, retiennent particulièrement l'attention, surtout dans la région Asie-Pacifique. Ce qui m'amène à vous parler des opportunités et des défis qui nous attendent. D'une part, dans des pays comme l'Indonésie et le Vietnam, plus de 80 % des revenus collectés par les sociétés proviennent du numérique. D'autre part, ce sont justement ces pays où les revenus du numérique sont aussi dominants, qui doivent se battre en permanence pour obtenir une valeur équitable pour les créateurs, contre une culture du « contenu gratuit ». Notre mission à la CISAC reste de soutenir nos membres

en maximisant la valeur des œuvres des créateurs, tout en nous assurant que le marché numérique reste stable et continue à se développer.

Ce que nos chiffres ne montrent pas – encore –, c'est l'impact de l'IA générative. Les rapports des prochaines années l'intègreront certainement mais, en attendant, garantir un environnement sûr pour les créateurs à l'ère de l'intelligence artificielle est la priorité numéro un de la CISAC. Il est capital que l'IA soit utilisée pour enrichir la créativité humaine et non pour la fragiliser ou la remplacer. Les enjeux ne pourraient pas être plus élevés pour le secteur de la création, et les prévisions laissent entrevoir toute l'étendue des dégâts si les acteurs du secteur des technologies, les décideurs politiques et nous-mêmes, ne nous entendons pas sur ce qu'il faut faire.

Une étude conjointe des sociétés SACEM (France) et GEMA (Allemagne), membres de la CISAC, sur l'impact de l'IA générative sur le secteur musical suggère que 27 % des revenus des créateurs sont menacés à moyen terme. Une autre étude d'APRA-AMCOS (Australasie) révèle que 82 % des créateurs de musique sont inquiets que l'IA risque de ne plus leur permettre de vivre de leur travail. Il ne fait aucun doute que les décisions prises par les responsables politiques dans un avenir proche auront une énorme influence sur l'avenir des créateurs et de notre culture.

Le Rapport sur les collectes mondiales offre un panorama unique de la valeur économique et culturelle de notre communauté CISAC à travers le monde. Malgré les défis auxquels nous devons faire face, j'ai confiance en notre avenir. Les collectes augmentent dans tous les secteurs et toutes les régions, témoignant de la force de nos sociétés et du système de gestion collective. Ce sont des perspectives positives qui ressortent de ce rapport.

NOTRE MISSION À LA CISAC RESTE DE SOUTENIR NOS MEMBRES EN MAXIMISANT LA VALEUR DES ŒUVRES DES CRÉATEURS, TOUT EN NOUS ASSURANT QUE LE MARCHÉ NUMÉRIQUE RESTE STABLE ET CONTINUE À SE DÉVELOPPER.

COLLECTES MONDIALES 2023

13,09

+7,6 %
COLLECTES MONDIALES
(milliards EUR)

4,62

+9,6 %
NUMÉRIQUE
(milliards EUR)

3,89

-4,0 %
TV & RADIO
(milliards EUR)

3,28

+22,0 %
LIVE/EXÉCUTIONS PUBLIQUES
(milliards EUR)

CISAC RAPPORT SUR LES COLLECTES MONDIALES

Aperçu des principaux résultats

EN HAUSSE DE 7,6 %, LES COLLECTES MONDIALES ATTEIGNENT UN RECORD ABSOLU

Les droits collectés pour les créateurs à travers le monde ont augmenté de 7,6 % pour atteindre le niveau record de 13,09 milliards d'euros en 2023.

Cette hausse s'explique par la croissance stable et durable des revenus du numérique, soutenue par le streaming par abonnement, et par la solide reprise du secteur live et exécutions publiques après les trois années de perturbations liées à la pandémie.

Le rebond post-COVID 19 est désormais terminé et, en 2023, les collectes mondiales ont atteint un niveau supérieur de 29,9 % à celui d'avant la pandémie de 2019.

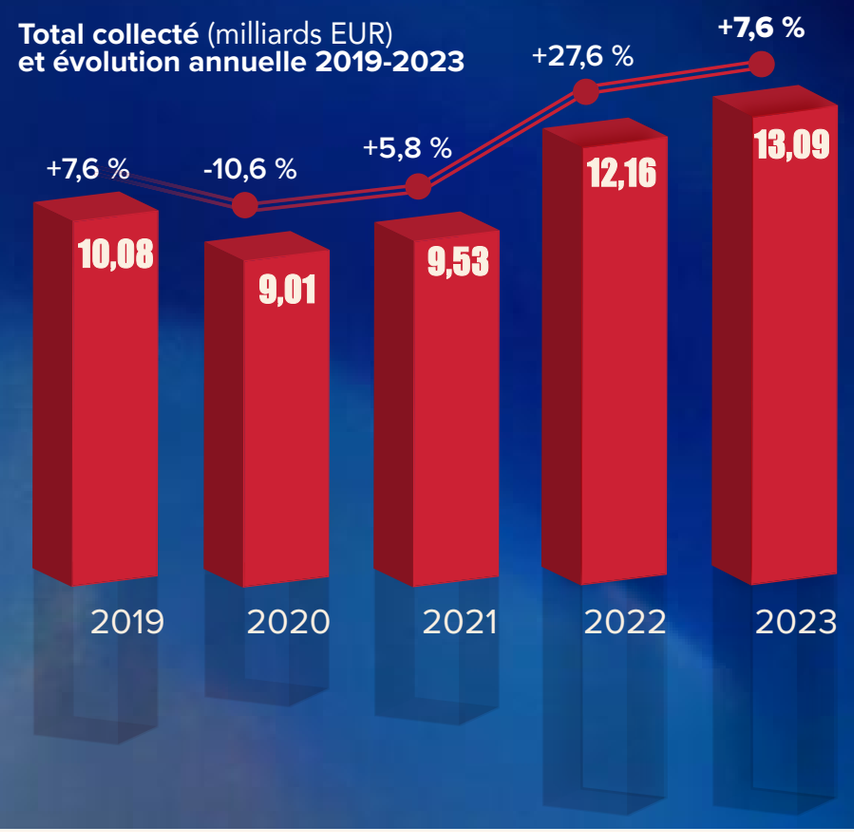

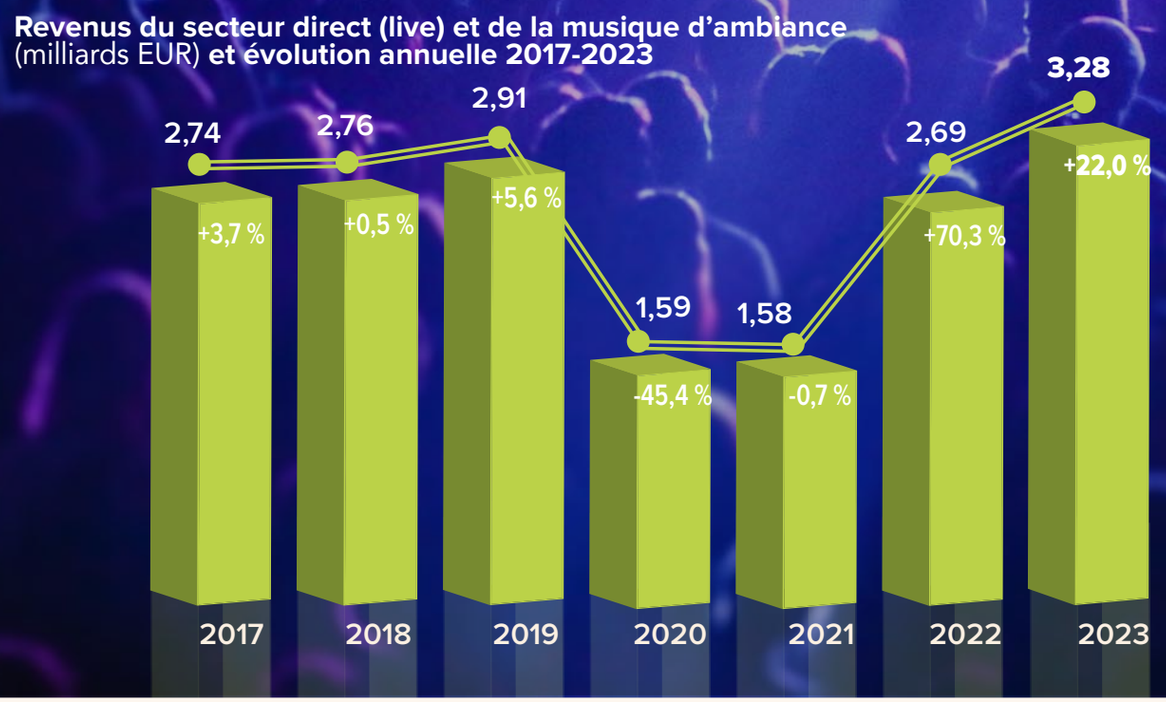

EN HAUSSE DE 22 %, LE SECTEUR LIVE ET EXÉCUTIONS PUBLIQUES AFFICHE LA PLUS FORTE CROISSANCE

Les revenus du live et des exécutions publiques, générés notamment par les concerts, les expositions et les licences octroyées aux lieux de culture et aux commerces, ont poursuivi leur reprise robuste dans toutes les régions.

Ce secteur a maintenant complètement surmonté les pertes désastreuses dues à la COVID et a généré un revenu sans précédent de 3,28 milliards d'euros, soit 12,6 % de plus qu'en 2019. La reprise d'activité est plus marquée en Amérique latine et en Asie-Pacifique, deux régions qui ont mis plus de temps à se rétablir.

LES REVENUS DU NUMÉRIQUE AUGMENTENT DE 9,6 % MAIS LA CROISSANCE RALENTIT

Après dix ans de croissance annuelle à deux chiffres, la hausse des droits collectés pour l'utilisation en ligne des œuvres ralentit (+9,6 %) alors que le marché du streaming par abonnement parvient à maturité dans les grands territoires.

La croissance du numérique a été favorisée par l'essor continu du streaming, l'expansion des plateformes et la hausse des prix des services par abonnement. Cependant, malgré l'augmentation globale des collectes liées au streaming, l'immense majorité des créateurs ne constate toujours aucune hausse de leur revenu pour les utilisations en ligne.

Les revenus du numérique affichent généralement une plus forte croissance dans les petits marchés en développement, où le streaming représente une part relativement importante des revenus des créateurs.

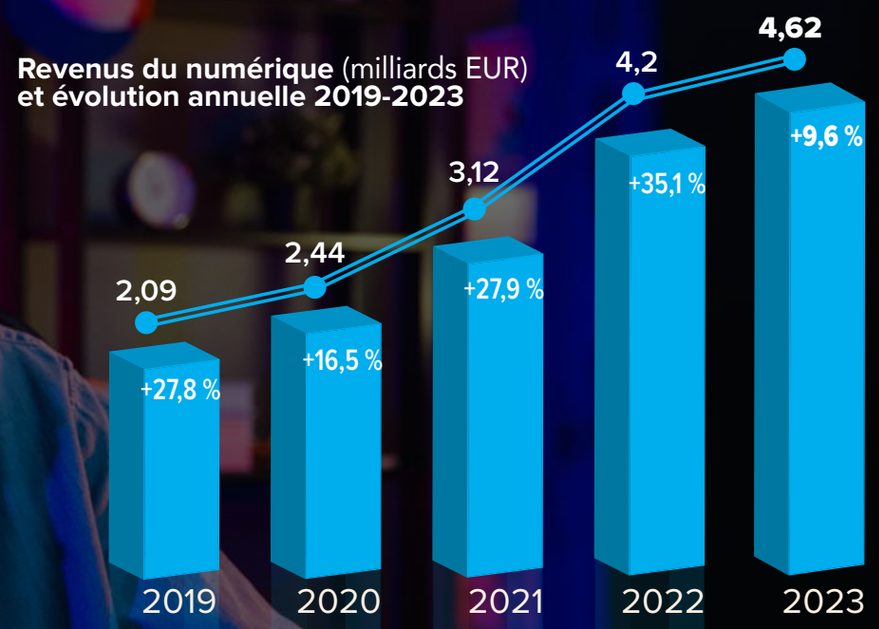

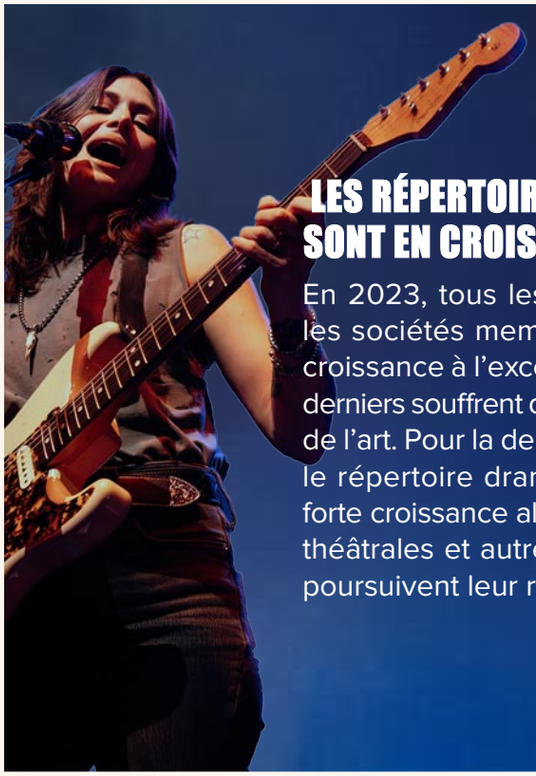

LES RÉPERTOIRES SONT EN CROISSANCE

En 2023, tous les répertoires couverts par les sociétés membres de la CISAC sont en croissance à l'exception des arts visuels. Ces derniers souffrent du ralentissement du marché de l'art. Pour la deuxième année consécutive, le répertoire dramatique enregistre la plus forte croissance alors que les représentations théâtrales et autres spectacles dramatiques poursuivent leur reprise après la pandémie.

Droits collectés par répertoire et évolution en 2023 (milliards EUR)

Répertoire	Collectes mondiales	Évolution
Musique	11,75	+7,6 %
Audiovisuel	0,70	+8,3 %
Dramatique	0,21	+24,9 %
Littérature	0,22	+2,1 %
Arts visuels	0,22	-1,4 %
TOTAL GÉNÉRAL	**13,09**	**+7,6 %**

Part et évolution des collectes par région (millions EUR)

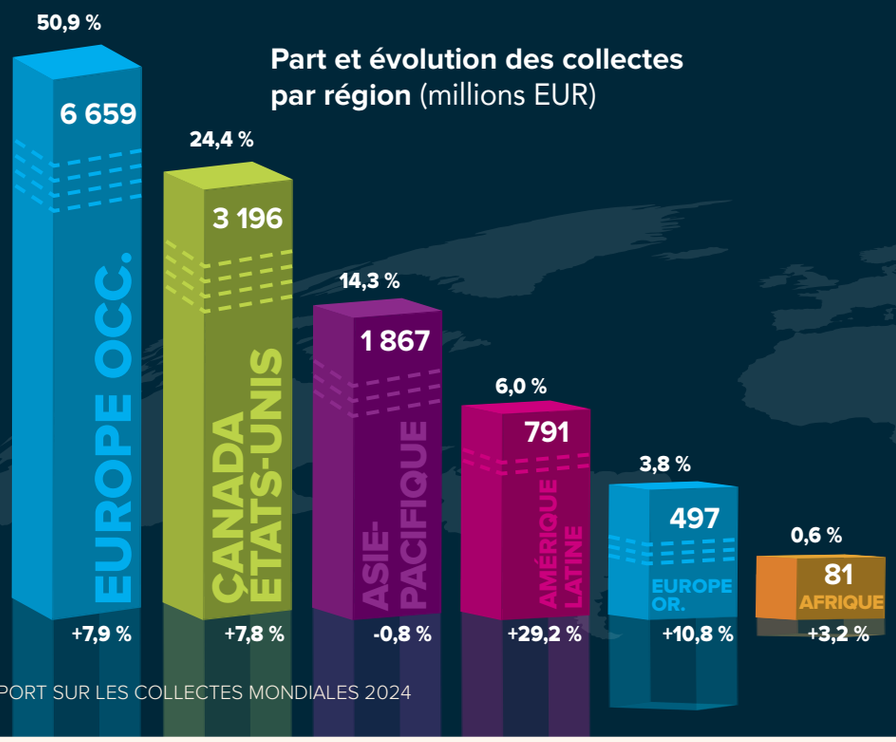

L'AMÉRIQUE LATINE EST EN TÊTE DE LA CROISSANCE

Pour la seconde année consécutive, la région Amérique latine et Caraïbes affiche la croissance la plus forte.

Les collectes de cette région ont augmenté de 29,2 % en 2023 grâce à une forte reprise des concerts live et des exécutions publiques (+57,9 %), conjuguée à la signature de nouveaux accords et à une hausse des abonnements aux plateformes numériques. Les collectes régionales ont augmenté de 114,6 % au cours des deux dernières années, profitant notamment de la vigueur du répertoire local dans des marchés importants comme le Brésil et le Mexique.

L'Europe reste la première région en termes de collectes avec 54,7 % des collectes mondiales. L'Asie-Pacifique enregistre une baisse de 0,8 % qui s'explique notamment par la fluctuation des taux de change au Japon, sans laquelle la région afficherait une hausse des collectes de 7,2 % (à taux de change constant).

TV ET RADIO : UNE BAISSE PROGRESSIVE DES REVENUS

Les revenus de la télé- et radiodiffusion ont reculé de 4,0 % en 2023. Les collectes TV et radio sont 0,7 % au-dessus de leur niveau de 2019. Les sociétés déclarent une stagnation persistante des droits collectés pour la télé- et radiodiffusion traditionnelle. Les sommes collectées sont surtout affectées par la chute des audiences et la baisse des recettes publicitaires télévisuelles. En 2013, le secteur TV et radio représentait 46 % des collectes totales de la CISAC. En 2022, il est passé pour la première fois derrière le numérique. En 2023, la part de la télé- et radiodiffusion n'est plus que de 30 %.

Revenus du secteur TV et radio (milliards EUR) **et évolution annuelle 2019-2023**

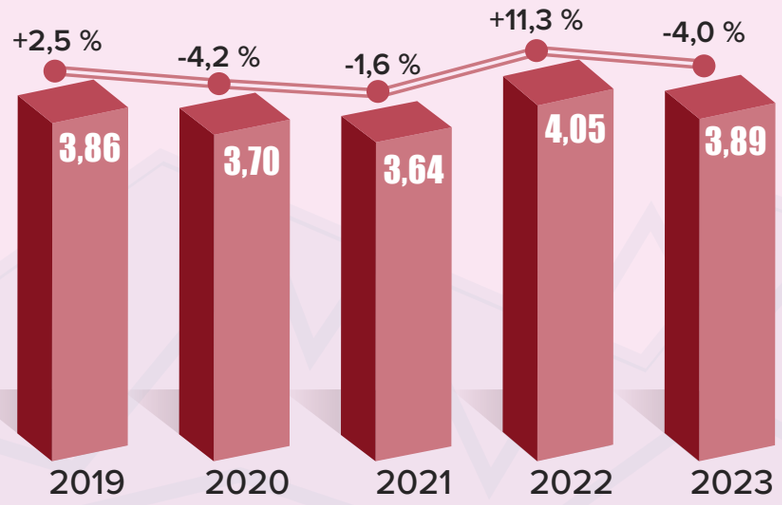

LES 10 PLUS GRANDS MARCHÉS GÉNÈRENT UNE HAUSSE DE 1,5 MDS €

La plupart des dix principaux pays contributeurs sont en croissance en 2023. Le taux de croissance dans ces grands marchés est de 6,4 %, comparé à la croissance totale de 7,6 % dans l'ensemble des marchés.

Droits collectés par pays (millions EUR) **et évolution en 2023**

Pays/ Territoires	Droits collectés	Évolution 2023
ÉTATS-UNIS	2 839	+8,1 %
FRANCE	1 777	+4,7 %
ROYAUME-UNI	1 174	+7,4 %
ALLEMAGNE	1 039	+7,8 %
JAPON	895	-3,0 % (+6,8 %)*
ITALIE	698	+22,9 %
AUSTRALASIE	427	+0,1 % (+7,5 %)*
CANADA	357	+5,7 %
ESPAGNE**	330	-1,5 %
PAYS-BAS	316	+7,6 %
TOTAL TOP 10	**9 852**	
TOTAL MONDIAL	**13 091**	

* en monnaie locale
** impacté par les arriérés en 2022, sans lesquels l'Espagne aurait affiché une croissance en 2023

LE NUMÉRIQUE SE DÉTACHE DE LA TÉLÉ- ET RADIODIFFUSION COMME PREMIÈRE SOURCE DE REVENUS DES CRÉATEURS

Avec l'évolution des habitudes de consommation, les droits générés par la télé- et radiodiffusion traditionnelle ont reculé de 4 % pour atteindre 3,89 milliards d'euros en 2023.

Les revenus des créateurs reposent de plus en plus sur le secteur numérique, qui est devenu sans conteste la première source de revenus représentant 35 % du total, contre 30 % pour la télé- et radiodiffusion et 25 % pour le secteur live et exécutions publiques. Les collectes du secteur TV et radio résistent néanmoins et dépassent désormais de 0,7 % leur niveau d'avant la pandémie de 2019.

Les différentes sources mondiales de revenus des créateurs en 2023 (millions EUR)

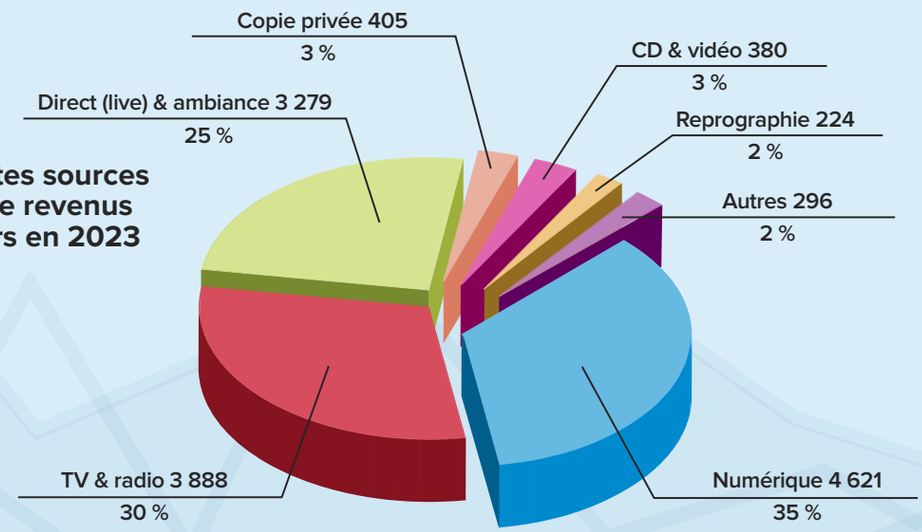

LE NUMÉRIQUE, SOURCE VITALE DE REVENUS POUR LES CRÉATEURS DANS UN NOMBRE CROISSANT DE PAYS

Pour une partie grandissante des plus petits marchés, le numérique est la seule source significative de revenus générant plus des deux tiers des revenus totaux. Ces territoires connaissent généralement une croissance du numérique plus rapide que celle des marchés plus développés d'Europe et d'Amérique du Nord.

Marchés numériques les plus performants en termes de part de marché (2023) et de croissance sur la période 2019-2023

Pays/ Territoire	Part de marché en 2023	Évolution 2019-2023
VIETNAM	84,3 %	+270,4 %
INDONÉSIE	83,3 %	+111,6 %
PHILIPPINES	80,3 %	+325,8 %
INDE	74,2 %	+493,6 %
HONG KONG	68,7 %	+43,1 %
THAÏLANDE	66,2 %	+181,0 %
MEXIQUE	65,6 %	+242,1 %

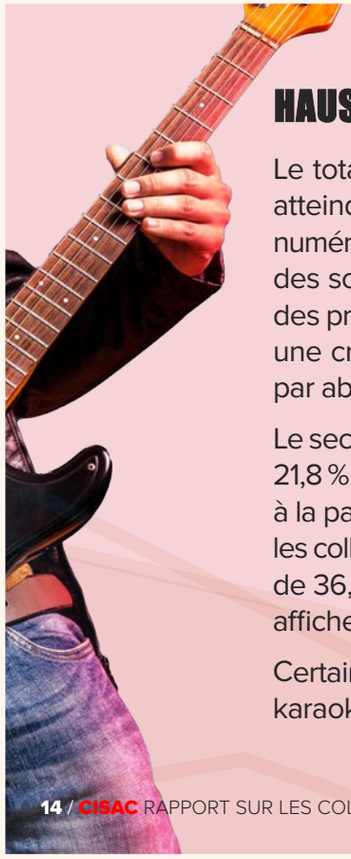

HAUSSE DE 7,6 % DU MARCHÉ MUSICAL MONDIAL

Le total des collectes liées à la musique a augmenté de 7,6 % pour atteindre 11,75 milliards d'euros. Dans ce répertoire, les revenus du numérique ont augmenté de 9,6 % grâce à la hausse mondiale continue des souscriptions aux services par abonnement et à l'augmentation des prix pratiqués par l'ensemble des plateformes. On observe aussi une croissance particulièrement vigoureuse du secteur de la vidéo par abonnement.

Le secteur live et exécutions publiques affiche une forte croissance de 21,8 % et passe pour la première fois au-dessus des niveaux antérieurs à la pandémie. Pour un échantillon de plus de 100 sociétés musicales, les collectes générées par les concerts live et les festivals ont augmenté de 36,5 %, tandis que les revenus des licences d'exécution publique affichent une croissance plus modeste de 10,9 %.

Certains revenus de la catégorie direct (live) et ambiance, comme le karaoké au Japon et en Chine, ont mis plus de temps à récupérer.

Droits musicaux (milliards EUR) **et évolution annuelle 2019-2023**

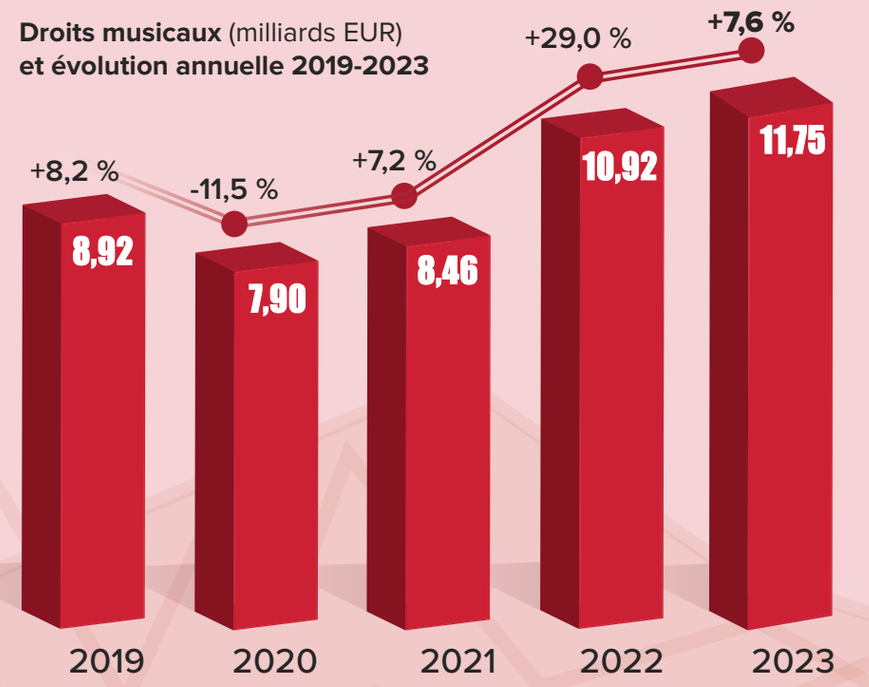

Analyse du marché pour 2023

LES SECTEURS NUMERIQUE ET LIVE STIMULENT LA HAUSSE DE 7,6 % DES COLLECTES MONDIALES

En 2023, les collectes mondiales ont augmenté de 7,6 % pour atteindre un nouveau record de 13,09 milliards d'euros. Cette hausse s'explique en grande partie par la croissance persistante et régulière des revenus du numérique grâce à la hausse des revenus du streaming par abonnement, creusant l'écart avec la télé- et radiodiffusion comme première source de revenus des créateurs. On observe aussi une reprise vigoureuse du secteur live et exécutions publiques qui, après trois années de perturbations consécutives à la pandémie, est en hausse de 22,0 % par rapport à l'année précédente pour finir près de 12,6 % au-dessus de son niveau pré-COVID.

Principales sources de revenus des créateurs, 2019-2023
(millions EUR)

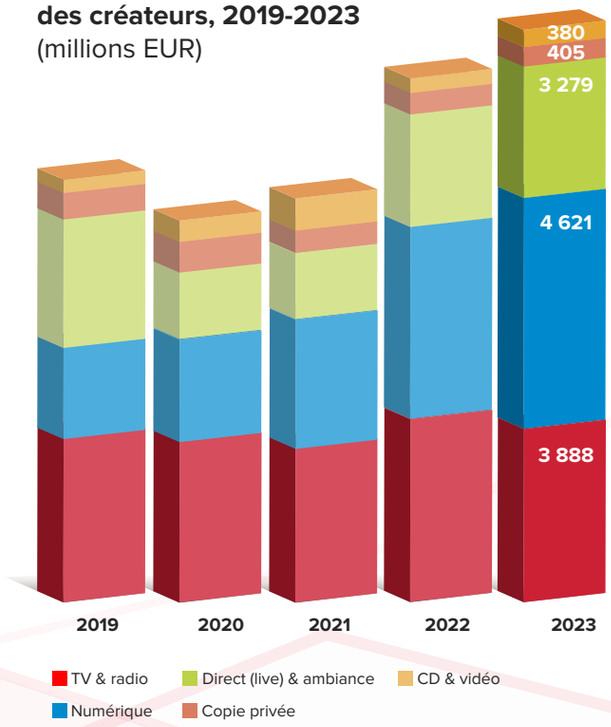

Si l'on s'intéresse aux tendances sur cinq ans des principales sources de revenus des créateurs, on observe un changement majeur dans l'équilibre des différents secteurs générateurs de collectes, avec notamment la croissance rapide des collectes liées aux utilisations en ligne. Les revenus du numérique ont plus que doublé en cinq ans en augmentant de 120,7 % depuis 2019. Cette belle progression a favorisé la croissance de 29,9 % des collectes totales sur cette même période.

Les revenus TV et radio, en revanche, n'affichent qu'une croissance marginale pendant cette période et passent derrière le secteur numérique. La pleine reprise du secteur direct (live) et ambiance, qui couvre les concerts, les expositions et les divertissements publics en général, est reflétée par un niveau de revenu 12,6 % supérieur à celui d'avant la pandémie.

On estime que 84 % des revenus supplémentaires générés depuis 2019 viennent du secteur numérique, dont une vaste majorité de l'essor du streaming par abonnement.

84 % de la hausse des collectes depuis 2019 vient du numérique.

Des tendances homogènes pour les grands et les petits marchés

L'analyse des chiffres des collectes mondiales des cinq dernières années montre que, malgré des situations diverses dans les différents territoires, la tendance sur cinq ans est globalement la même pour les sociétés des grands et des plus petits marchés.

Une fois classés par taille, les 10 principaux pays ont vu leurs collectes augmenter de 29,6 % entre 2019 et 2023, contre une hausse de 35,3 % pour les pays de la 11e à la 20e place et de 38,1 % pour ceux de la 31e à la 40e place.

LES REVENUS DIRECT (LIVE) ET AMBIANCE DÉPASSENT LEUR NIVEAU PRÉ-PANDÉMIE

Pour la deuxième année consécutive, **les revenus du live et des exécutions publiques sont ceux qui affichent la plus forte croissance en pourcentage,** avec une hausse de 22 % pour atteindre un montant record de 3,28 milliards d'euros. Ce secteur, qui a été le premier impacté par la pandémie, est aussi le dernier à revenir aux niveaux pré-COVID en 2023.

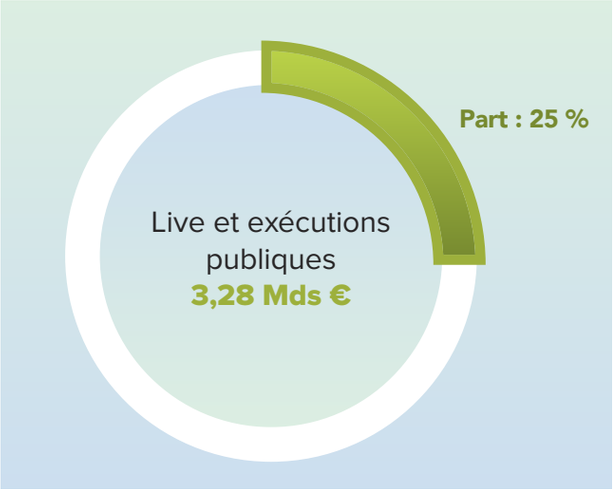

Les revenus du live et des exécutions publiques ont mis cinq ans pour atteindre leurs niveaux d'avant la pandémie mais, désormais, ils dépassent de 12,6 % les collectes de 2019. Grâce à cette tendance, ils représentent de nouveau un quart des collectes mondiales totales après être tombés à 16,6 % en 2021. Toutes les régions ont rapporté une reprise vigoureuse des collectes de ce secteur en 2023, y compris pour les concerts, les expositions et les licences délivrées aux établissements culturels et commerciaux.

La musique live récupère plus vite que les autres secteurs

Les données recueillies par la CISAC pour le seul répertoire musical montrent un important rééquilibrage des sources de revenus au sein de l'ensemble du secteur live et exécutions publiques. Ces données, collectées auprès de plus de 100 membres de la CISAC, détaillent les sources de revenus des créateurs pour un large éventail d'activités de divertissement. Elles révèlent en particulier une nette différence entre l'évolution des deux principaux segments : les concerts live et la musique d'ambiance.

Les collectes liées à la musique live ont augmenté de 24,0 % depuis 2019, contre une hausse de 6,1 % seulement pour la musique d'ambiance. D'autres sources de revenus n'ont pas encore réussi à retrouver leur niveau après la pandémie : les droits collectés pour les auteurs auprès des karaokés s'élèvent à un total de 118,2 millions d'euros, soit un niveau inférieur de 23,9 % à celui de 2019. Dans le plus grand marché pour le karaoké, le Japon, les revenus du secteur devraient renouer avec la croissance en 2024 malgré le déclin progressif du secteur à long terme déjà engagé avant la COVID. De même, les collectes de 85 millions d'euros générées par les cinémas se situent 17,9 % sous leur niveau pré-COVID.

D'autres données aboutissent au même constat : bien que les recettes de billetterie des cinémas aient augmenté de 29,4 % en 2023, les chiffres de l'OMPI et d'Omdia révèlent qu'elles restent près de 9 milliards de dollars américains sous leur niveau de 2019.

Les données confirment un tableau contrasté de l'évolution des différentes sources de revenus depuis la COVID.

Principales sources des revenus direct (live) et ambiance 2019-2023 (millions EUR)

Type d'utilisation	2019	2023	Évolution 2019-2023
Musique d'ambiance	972	1 032	+6,1 %
Musique live	832	1 031	+24,0 %
Discothèques	196	220	+11,9 %
Karaoké	155	118	-23,9 %
Cinéma	104	85	-17,9 %

Évolution des principales sources de revenus direct (live) et ambiance en 2023

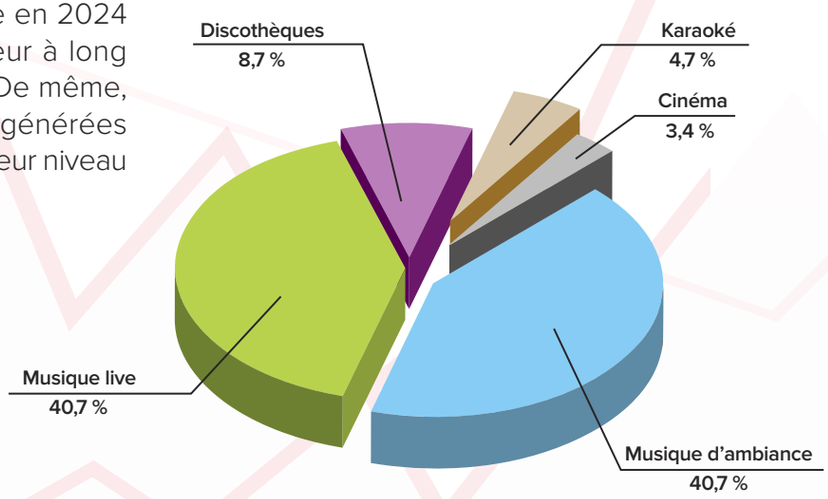

L'Amérique latine est en tête de la croissance

Les régions Amérique latine et Asie-Pacifique, dont les secteurs live ont pris plus de temps à remonter la pente après la pandémie, affichent désormais la plus forte croissance. En Amérique latine, les revenus ont augmenté de 57,9 % par rapport à l'année précédente et sont supérieurs de 32,7 % à leur niveau de 2019. Le Brésil, notamment, fait mieux que la tendance mondiale. Cette croissance a été favorisée par une reprise significative des festivals. La région Asie-Pacifique affiche une hausse de 18 % en 2023 alors que les collectes liées aux concerts live ont fortement augmenté au Japon, stimulées par un public plus nombreux et un nombre de grands concerts accru dans les zones urbaines. Cependant, la région Asie-Pacifique est celle qui a récupéré le plus lentement et la seule qui n'ait pas encore rattrapé ses niveaux d'avant la pandémie.

Évolution des revenus direct (live) et ambiance par région

Région	Évolution 2023	Évolution 2019-2023
AFRIQUE	+13,7 %	+8,0 %
ASIE-PACIFIQUE	+18,0 %	+0,8 %
CANADA/ÉTATS-UNIS	+22,7 %	+21,3 %
AMÉRIQUE LATINE	+57,9 %	+32,7 %
EUROPE OR.	+22,2 %	-2,2 %
EUROPE OCC.	+19,4 %	+12,3 %
TOTAL GÉNÉRAL	**+22,0 %**	**+12,6 %**

Des perspectives contrastées pour le secteur live, surtout pour les plus petites salles

Le magazine spécialisé destiné à l'industrie de la musique live Pollstar qualifie 2023 d'année « phénoménale, comme l'industrie du live n'en a encore jamais connue » et indiqué que les recettes brutes des 100 plus grandes tournées mondiales ont augmenté de 46 % par rapport à l'année précédente. La bonne santé des festivals et des tournées, la demande contenue des années précédentes et la hausse des prix se combinent pour expliquer un tel boom. Cette évolution positive a été confirmée en mai 2024 par l'entreprise internationale d'organisation de spectacles Live Nation qui a déclaré : « La demande des fans partout dans le monde est plus forte que jamais. Il y a plus d'artistes sur les routes et plus d'argent mis sur la table pour les réunir ».

Cependant, si des superstars comme Taylor Swift et Beyoncé propulsent les revenus à des niveaux records dans le segment des méga concerts, c'est une tout autre histoire pour les évènements plus modestes, avec une diminution considérable du nombre de salles dans de nombreux pays. Notamment en Australie où, malgré une année record en 2023 pour le secteur de la musique live, 1 300 petites et moyennes salles de concert ont disparu depuis le début de la pandémie, selon le rapport annuel d'APRA-AMCOS (lire aussi la campagne australienne « Revive Live » page 42).

BAISSE MARGINALE DES REVENUS TV ET RADIO

Les revenus de la télé- et radiodiffusion ont reculé de 4,0 % en 2023 alors que le numérique creuse son avance comme première source de revenus des créateurs. Les collectes TV et radio sont 0,7 % au-dessus de leur niveau de 2019. Les sociétés déclarent une stagnation persistante des droits collectés pour la télé- et radiodiffusion traditionnelle.

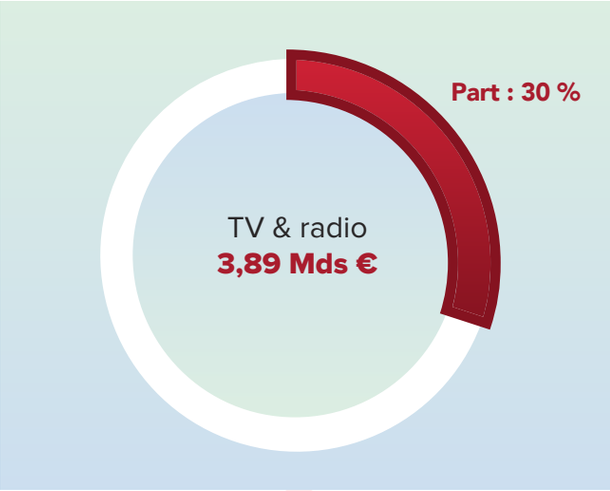

La télé- et radiodiffusion reste une source importante et solide de revenus pour les créateurs mais l'évolution des habitudes des consommateurs favorise de plus en plus le secteur numérique. Les télé- et radiodiffuseurs traditionnels eux-mêmes font de plus en plus la part belle aux programmes en ligne pour concurrencer les plateformes de vidéo par abonnement. Les sommes collectées sont surtout affectées par la chute des audiences et la baisse des recettes publicitaires télévisuelles.

En 2013, le secteur TV et radio représentait 46 % des collectes totales de la CISAC et le numérique 6 % seulement. En 2022, la part de la télé- et radiodiffusion est tombée à 33 % pour passer pour la première fois derrière celle du numérique. En 2023, elle n'est plus que de 30 %.

On estime que, dans de nombreux marchés, la croissance des services de vidéo à la demande par abonnement compense le déclin de la télédiffusion traditionnelle. Selon Nielsen, en mai 2024, le streaming, tiré par YouTube, Netflix, Hulu et Prime Video, représentait pas moins de 38,8 % du temps passé devant la télévision aux États-Unis. Un niveau record, en hausse de 2,2 % par rapport au même mois en 2023, alors que la télédiffusion et le câble combinés représentaient juste un peu plus de 50 % du marché.

Les recettes publicitaires favorisent aussi cette évolution des revenus de la télé- et radiodiffusion. Cette tendance est mise en lumière par les chiffres publiés par GroupM, la plus grande société d'investissement dans les médias au monde, qui prévoit une hausse de 7,8 % des recettes publicitaires mondiales en 2024 pour atteindre 898,8 milliards de dollars américains. Celles-ci devraient ensuite dépasser les 1 000 milliards de dollars en 2025 grâce à l'essor de la publicité en ligne.

Le réseau de sociétés CISAC continue de jouer un rôle clé pour retirer de la valeur de l'utilisation des œuvres des créateurs à la radio et à la télévision. Ce travail est essentiel dans de nombreux marchés où la radio et la télévision linéaires restent largement utilisées, la pénétration du numérique est plus faible et la fidélité aux plateformes traditionnelles est plus forte.

LE NUMÉRIQUE CREUSE L'ÉCART EN TÊTE DES SOURCES DE REVENUS DES CRÉATEURS

Les revenus du numérique sont le premier moyen de subsistance des créateurs à travers le monde. Après avoir dépassé la télé- et radiodiffusion comme première source de revenus des créateurs en 2022, le numérique a continué à étendre sa domination en 2023 avec une hausse de 9,6 % pour atteindre 4,60 milliards d'euros. En progression de 120,7 % par rapport à 2019, il représente désormais 35 % des collectes totales.

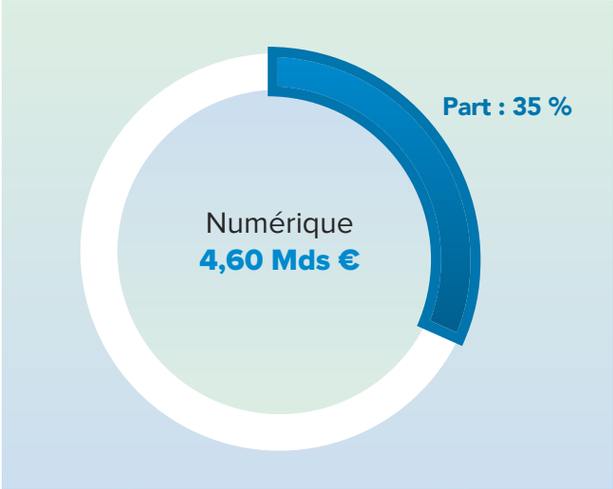

Cette évolution reflète l'augmentation persistante du nombre d'abonnés aux services numériques, ainsi que les premières hausses de prix introduites par les plus grands services de streaming musical. Spotify a déclaré avoir 246 millions d'abonnés premium au 2e trimestre 2024, soit 12 % de plus que l'année précédente, et anticipe une augmentation de 5 millions de nouveaux abonnés nets au 3e trimestre.

Spotify a aussi lancé sa seconde vague de hausses de prix en un an en 2024. Non sans controverse, car, aux États-Unis, cette hausse s'est accompagnée d'une reclassification de son offre premium dans une « offre groupée » intégrant désormais les livres audio en plus de la musique. En vertu des tarifs réglementaires convenus en 2022 entre FSN et éditeurs, les offres groupées bénéficient d'un tarif moins élevé pour les droits de reproduction mécanique. Cette initiative a été largement critiquée par les auteurs et éditeurs de musique, leurs organisations et certains responsables politiques américains de premier plan.

Le streaming ne fonctionne pas pour la plupart des créateurs

Bien que le numérique soit désormais clairement leur première source de revenus, l'immense majorité des créateurs affirme que le streaming ne peut pas permettre de faire carrière ni de gagner sa vie. C'est particulièrement vrai pour tous ceux qui n'appartiennent pas au cercle restreint des artistes ultra populaires, ceux qui ne peuvent pas compter sur d'autres sources de revenus comme les concerts live pour bâtir leur carrière. Le problème devient de plus en plus critique à mesure que la part des collectes liées au numérique augmente.

Les sociétés membres de la CISAC évoquent de multiples raisons à cette situation. L'une d'elle est le nombre des créateurs, qui s'accroît bien plus vite que les revenus ne progressent, tout comme le nombre de nouveaux titres apparaissant sur le marché. L'entreprise de données et de recherche sur le divertissement Luminate rapporte qu'en moyenne 120 000 nouveaux enregistrements sont ajoutés chaque jour sur les services de streaming.

Ces dernières années, la plupart des sociétés ont enregistré une énorme augmentation de leur nombre d'affiliés , augmentant d'autant le nombre de « parts » ou de bénéficiaires de droits à rémunérer. Par exemple, au Brésil, la société UBC a vu ses membres passer de plus ou moins 9 400 en 2009 à 68 000 en 2024. Au Royaume-Uni, le nombre de membres de PRS for Music a augmenté de 10 000 en 2023, plus que pour n'importe quelle année avant cela. Malgré une croissance de près de 10 % du marché du streaming audio en Allemagne en 2023, la GEMA affirme que les revenus qu'il génère ont à peine augmenté par rapport à l'année précédente.

COPIE PRIVÉE : CETTE SOURCE ESSENTIELLE DE REVENUS RENOUE AVEC LA CROISSANCE

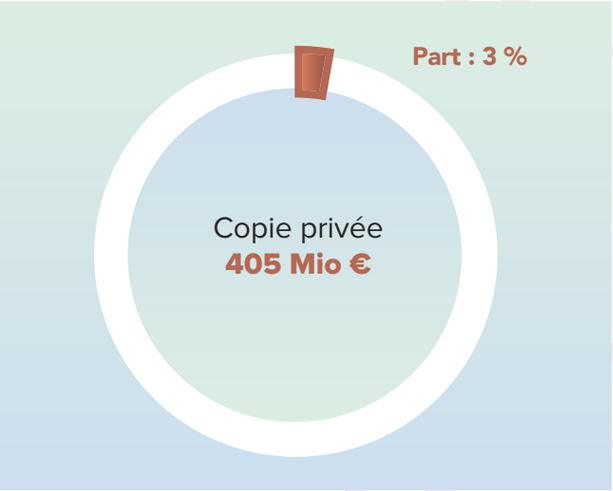

Après deux années consécutives de déclin, la copie privée a renoué avec la croissance en 2023, avec une hausse des revenus de 9,7 % pour atteindre 405 millions d'euros. Bien qu'elle reste sous le pic des 470 millions d'euros atteint en 2020, elle est désormais bien établie comme la quatrième principale source de revenus des créateurs, derrière le numérique, la télé- et radiodiffusion et le secteur live (direct) et ambiance, mais devant la catégorie CD et vidéo.

Payée à chaque vente de supports numériques ou de dispositifs pouvant servir à copier les œuvres, la rémunération pour copie privée génère une source vitale de revenus pour les créateurs et les ayants droit partout dans le monde. Dans les territoires où cette rémunération existe, elle peut également contribuer à financer les investissements dans divers programmes et activités culturels.

En France, la SACEM investit 25 % des revenus générés par la copie privée dans ses programmes socioculturels, p. ex. pour aider les auteurs de musique à développer leur carrière et soutenir l'éducation à l'art et à la culture. En 2023, ces investissements se sont élevés à 22,5 millions d'euros au total et ont servi à soutenir 3 657 projets culturels.

La CISAC collabore activement avec ses sociétés membres dans de nombreux pays pour faire appliquer la législation sur la copie privée. En Afrique occidentale, par exemple, elle a travaillé avec les huit États membres de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) à l'élaboration d'une Directive régionale qui harmonise les règles de copie privée. Cette Directive a été adoptée à l'unanimité par le Conseil des ministres de l'UEMOA en septembre 2023. Avant cela, seuls deux États membres de l'UEMOA – le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire – disposaient d'un système opérationnel de copie privée.

Les défis liés à la valeur du numérique

Le problème est exacerbé dans les marchés où le numérique est une source exceptionnellement importante de collectes, représentant deux tiers des revenus ou plus. C'est le cas dans un grand nombre de pays de la région Asie-Pacifique, où le niveau de dépendance aux revenus du numérique est plus élevé que dans les autres régions.

L'Inde en est un bon exemple : le pays a connu de nombreuses années de forte croissance des revenus du streaming par abonnement et affiche l'une des progressions les plus rapides au monde du nombre de consommateurs de biens culturels. La croissance du streaming a permis à l'Inde de passer de la 37e à la 26e place du classement des pays contributeurs de collectes mondiales entre 2019 et 2023. Malgré cela, les sociétés locales sont mises en difficulté par la culture des « contenus gratuits », bien enracinée, dans laquelle l'immense majorité des abonnés aux services de musique ou de vidéo ont opté pour des formules gratuites ou un prix très modique.

Les sociétés d'auteurs travaillent sans relâche pour négocier avec les fournisseurs de services numériques (FSN) des tarifs qui reflètent la vraie valeur des œuvres des créateurs. Des plateformes immensément populaires comme TikTok posent encore un autre problème, car elles payent des niveaux de revenus pour les contenus créatifs moins élevés que les FSN ou les autres médias sociaux.

James Duvall,
Principal Analyst,
Futuresource Consulting

APRÈS LE SEUIL DES 100 MILLIARDS DE DOLLARS – LE MARCHÉ DE LA MUSIQUE ET DE LA VIDÉO PEUT-IL POURSUIVRE SON EXPANSION ?

Que nous réserve l'avenir à l'heure où les services de streaming atteignent leur point de saturation dans les marchés déjà développés ? James Duvall, responsable du secteur divertissement chez Futuresource Consulting, décrypte les chiffres pour nous et explore les perspectives d'avenir.

LE STREAMING CONTINUE DE CROÎTRE, MAIS PLUS LENTEMENT

En 2023, le streaming vidéo est passé à la vitesse supérieure et a dépassé le seuil des 100 milliards de dollars américains. Il affiche un taux de croissance annuel composé (TCAC) en valeur de 28 % à l'échelle mondiale entre 2019 et 2023. Sur cette même période, la vidéo à la demande par abonnement (SVOD) présente un TCAC de 17 %, témoin que les consommateurs ont réagi favorablement aux hausses de prix.

Le streaming musical a connu une tendance similaire, avec un TCAC en valeur de 21 % pour cette même période et une augmentation de 24 % du nombre d'abonnements.

Les marchés du streaming vidéo et musical devraient tous deux poursuivre leur croissance ces prochaines années mais différents défis se profilent à l'horizon. La croissance va commencer à ralentir à l'heure où ces services atteignent bientôt le point de saturation dans les marchés déjà développés.

Différentes pressions s'exercent : le coût de production des contenus a augmenté, des quotas de contenus vidéo locaux doivent être respectés et la concurrence s'intensifie à mesure que de nouvelles plateformes arrivent sur le marché des contenus. En conséquence, les acteurs bien établis doivent explorer de nouvelles sources de revenus pour consolider leurs profits. Pour les services de vidéo par abonnement, cela implique d'aller au-delà du modèle payant et de déployer un nombre croissant de formules financées par la publicité.

Dépenses des consommateurs pour la SVOD et nombre d'abonnements

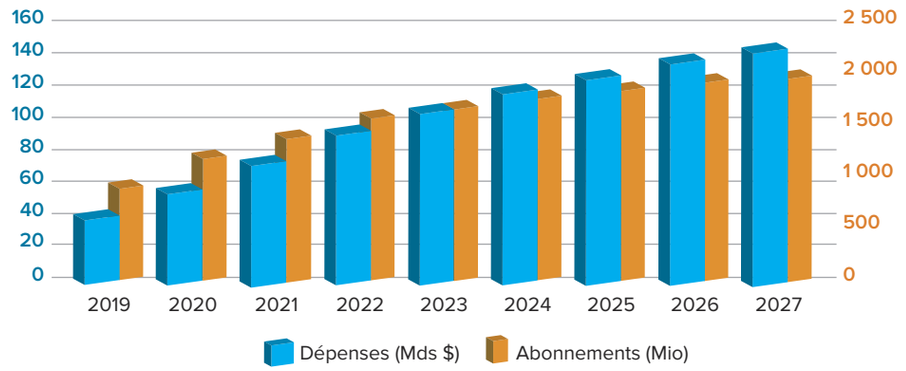

Dépenses des consommateurs pour le streaming musical et nombre d'abonnements

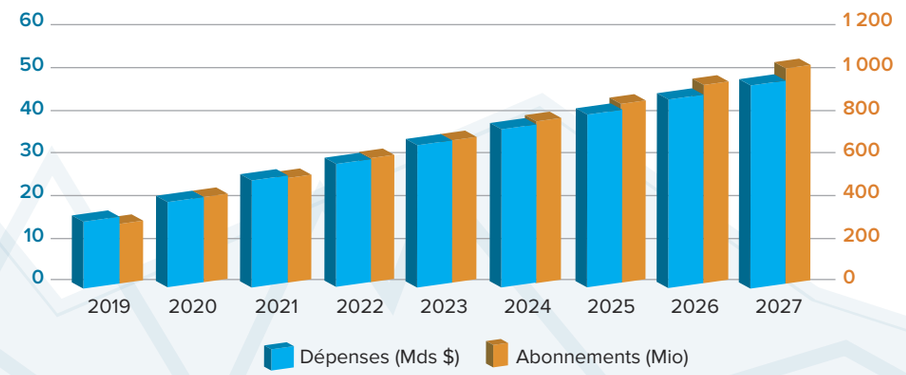

LES OFFRES FINANCÉES PAR LA PUBLICITÉ SONT UNE NOUVELLE SOURCE DE REVENUS

Les formules financées par la publicité sont déjà identifiées comme la nouvelle source de revenus par la quasi-totalité des grands acteurs mondiaux. Leur déploiement se fait pays par pays, en donnant la priorité aux marchés les plus saturés. Par exemple, avec 270 millions d'abonnés à travers le monde, Netflix a lancé son offre financée par la publicité dans 12 pays. Le géant du streaming attire désormais 40 % de ses nouveaux utilisateurs grâce à ces offres financées. Dans ses marchés les plus développés, 22 à 33 % des abonnements sont captés par les formules moins chères. Cette proportion devrait augmenter pour se situer entre 30 et 40 % au cours des prochaines années.

Avec toutes ces mesures d'anticipation, Futuresource s'attend à ce que le streaming vidéo et musical continue de se développer jusqu'en 2027, mais plus lentement, avec un TCAC respectif de 8 % et 9 %.

SATURATION NE VEUT PAS DIRE MOINS D'ARGENT

La saturation du marché des abonnements est une gageure mais n'est pas forcément synonyme de revenus diminués. Alors que certains marchés développés comme les États Unis, le Royaume Uni et l'Allemagne sont proches de la saturation en termes de nombre d'abonnés, des opportunités de croissance existent toujours avec l'élargissement de la base d'audience et l'augmentation des ventes de services.

Malgré le ralentissement de la croissance, l'un des facteurs importants dont doivent tenir compte les organisations de gestion collective (OGC) est le roulement plus important des abonnés (en termes d'arrivées et de départs). Dans une récente enquête sur la consommation menée par Futuresource, 24 à 38 % des répondants comptent résilier ou reprendre plus souvent leurs abonnements au cours de l'année à venir. Ce pourcentage est encore plus élevé chez les plus jeunes, avec un taux de 42 % pour les 16-25 ans. En conséquence, une palette plus large de contenus est visionnée par un plus grand nombre de personnes.

Dans les marchés développés, pour stimuler la croissance, les services redéfinissent les différentes formules d'abonnement proposées aux consommateurs. Il en ressort non seulement des offres meilleur marché, financées par la publicité, mais aussi un repositionnement stratégique du marché, avec une différence plus nette entre les offres standard et premium.

Dans le secteur musical, nous pourrions assister à une réorganisation des offres de Spotify. Si 2024 a vu ses résultats financiers s'améliorer, une offre financée par la publicité proposée à bas prix pourrait contribuer à générer des revenus plus élevés dans les marchés arrivés à saturation en complément de ceux engendrés par les utilisateurs mensuels actifs.

Ainsi, une proposition renouvelée contribuerait à stimuler la croissance dans les marchés les plus saturés.

LES SERVICES PREMIUM GÉNÈRENT TOUJOURS LE PLUS DE REVENUS

Les offres premium des services de streaming restent celles qui génèrent le plus de valeur ajoutée pour les créateurs, les plateformes et les consommateurs. Dans le secteur vidéo, le prix mensuel d'un abonnement premium est deux à trois fois supérieur à celui d'une offre financée par la publicité, ce qui veut dire que les 20 à 30 % d'abonnés premium génèrent 30 à 40 % des revenus totaux. Ces utilisateurs premium passent près de deux fois plus de temps sur le service que les autres abonnés.

LA SENSIBILITÉ AU PRIX EST ESSENTIELLE

Malgré le large choix de formules d'abonnement que proposent désormais la plupart des services de streaming vidéo, la fidélisation des abonnés reste un défi dans lequel la sensibilité au prix joue un rôle clé.

L'enquête de Futuresource montre que plus de 33 % des utilisateurs ont renoncé à un service au cours de l'année écoulée parce qu'il était trop cher et/ou qu'ils ne pouvaient plus se le permettre.

En revanche, plus d'un tiers de ces anciens abonnés ont affirmé qu'ils se réabonneraient à la faveur d'une formule moins chère. Les offres promotionnelles, telles qu'une réduction de 50 % ou six mois pour le prix de trois, inciteraient un consommateur sur cinq à reprendre son abonnement.

LE CONFORT DES SUPPORTS PHYSIQUES

Si l'environnement numérique est synonyme de flexibilité et de choix à portée d'un clic, les supports physiques conservent un attrait unique pour de nombreux consommateurs.

Le marché du vinyle s'est avéré particulièrement vigoureux, avec un TCAC de 26 % pour la période 2019-2023. Jusqu'en 2027, il devrait connaître une croissance annuelle de 8 % alors que les dépenses mondiales pour ce support s'approchent des 4,5 milliards de dollars.

En outre, pour un artiste, l'impressionnante différence de marge sur la vente d'un vinyle comparée à celle du streaming incite de plus en plus de créateurs et d'artistes à jouer sur la chronologie des médias. Ils donnent désormais la priorité aux supports physiques, dont la sortie devance la mise en ligne de l'album sur les plateformes de streaming. C'est un changement majeur par rapport à la course au plus grand nombre de « streams » pratiquée auparavant.

QUELLES PERSPECTIVES POUR LES OGC ?

Bien que les projections de Futuresource laissent entrevoir une croissance à un chiffre pour le streaming, vidéo et musique combinées, pendant la période considérée, cette estimation ne dit pas tout. Entre 2023 et 2027, nous tablons sur une augmentation en valeur absolue de 55 milliards de dollars, avec un niveau de dépenses combinées des consommateurs dépassant les 200 milliards de dollars. Le secteur vidéo devrait représenter 75 % de ces dépenses et l'ensemble des services généreront des recettes publicitaires croissantes.

Alors que la diversité des contenus et de leurs modes de distribution continue de progresser, les opportunités de collecte de droits d'auteur vont aussi se multiplier. Malgré le ralentissement de l'activité, c'est un avenir positif qui se profile pour les acteurs de l'industrie musicale et vidéo.

Sources des données : la taille du marché est tirée du suivi des secteurs de la vidéo et de la musique effectué par Futuresource. Les informations sur le profil des consommateurs proviennent des enquêtes Futuresource : « Audio Tech Lifestyle », juillet 24, pour la musique et « Living with Digital », août 2024, pour la vidéo.

COLLECTES PAR RÉPERTOIRE

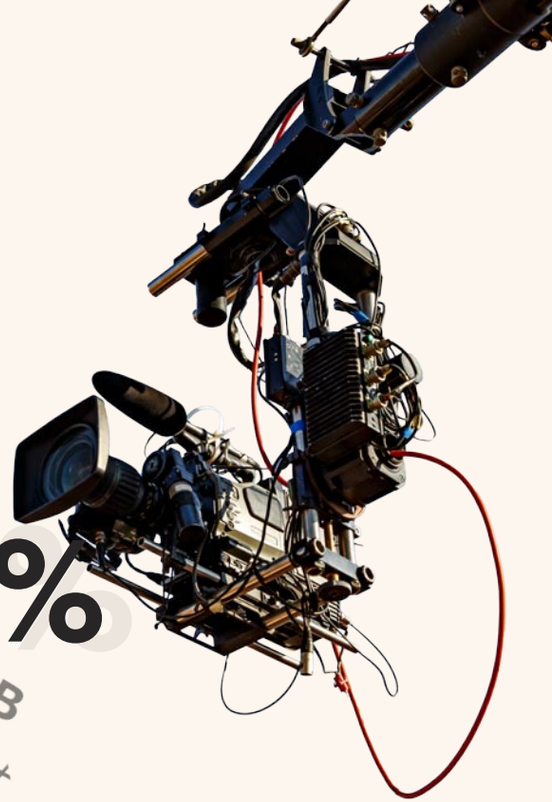

+8,3 %

+7,6 %

+2,1 %

+24,9 %

-1,4 %

Repertoire MUSIQUE

11,7 Mds €

+7,6 %

Les collectes liées à la musique affichent une croissance stable

En hausse de 7,6 %, les droits collectés dans le monde pour les créateurs de musique atteignent 11,7 milliards d'euros, en grande partie grâce à la croissance persistante du numérique et à la demande soutenue du secteur live en forte reprise. Les collectes totales pour le répertoire musical affichent un rebond de 31,6 % au-dessus de leur niveau pré-pandémie de 2019. La reprise post-pandémie est désormais totale pour toutes les sources de revenus, le secteur live et exécutions publiques affichant une hausse de 21,8 % en 2023 et dépassant pour la première fois le niveau de 2019. Le secteur TV et radio poursuit son déclin (-5,3 %) selon une trajectoire continue et stable, compensée par la croissance de 9,6 % du secteur numérique.

Top dix des pays contributeurs
(milliards EUR)

Pays/ Territoire	Droits collectés	Évolution
ÉTATS-UNIS	2,8	+8,1 %
FRANCE	1,4	+5,1 %
ROYAUME-UNI	1,1	+7,1 %
ALLEMAGNE	1,0	+8,6 %
JAPON	0,9	-3,0 % (+6,8 %)*
ITALIE	0,5	+22,3 %
CANADA	0,4	+5,8 %
AUSTRALASIE	0,4	+2,3 %
CORÉE, RÉPUBLIQUE DE	0,3	+9,6 %
ESPAGNE	0,3	-3,0 %
TOTAL GÉNÉRAL	**11,7**	**+7,6 %**

* en monnaie locale

Droits musicaux collectés par région
(millions EUR)

Région	Droits collectés	Évolution	Part
EUROPE	6 006	+8,3 %	51,1 %
CANADA/ÉTATS-UNIS	3 189	+7,9 %	27,1 %
ASIE-PACIFIQUE	1 784	-0,3 %	15,2 %
AMÉRIQUE LATINE	694	+26,2 %	5,9 %
AFRIQUE	74	+3,2 %	0,6 %
TOTAL GÉNÉRAL	**11 748**	**+7,6 %**	**100,0 %**
EUROPE OCC.	5 607	+8,2 %	47,7 %
EUROPE OR.	399	+10,4 %	3,4 %

Le secteur numérique reste le moteur de la croissance, mais à un rythme moins soutenu

Les revenus du numérique ont augmenté de 9,6 % et dépassent 4,53 milliards d'euros. La croissance est largement stimulée par l'expansion persistante des services de streaming musical, notamment par abonnement, aidée par la hausse du prix des abonnements et la signature de nouveaux accords ou le renouvellement des contrats existants avec les plateformes de streaming internationales.

Bien que la croissance ait ralenti après les hausses spectaculaires de ces dernières années, le numérique reste à l'origine de 87,2 % de la croissance globale des collectes des sociétés membres de la CISAC depuis 2019.

Source de revenus de millions de créateurs, les collectes liées à la musique en ligne restent inférieures au niveau escompté à l'échelle mondiale. Le modèle du streaming rémunère une part relativement restreinte d'auteurs et compositeurs de musique, profitant principalement à ceux qui ont déjà d'autres sources de revenus bien établies comme les concerts live. Bien que le montant total des collectes présage d'une croissance vigoureuse, le nombre de bénéficiaires de ces revenus augmente significativement mais la plupart ne parviennent pas à vivre de la musique de manière pérenne.

Le secteur numérique a contribué pour 87,2 % à la croissance des collectes musicales entre 2019 et 2023 (millions EUR)

Type d'utilisation	2019	2023	Évolution 2019–2023	Contribution
TV & radio	3 403	3 375	-28 %	-1,0 %
Numérique	2 063	4 527	+2 463 %	+87,2 %
Direct (live) & ambiance	2 717	3 063	+345 %	+12,2 %
CD & vidéo	419	380	-40 %	-1,4 %
Copie privée	219	278	+59 %	+2,1 %
Autres	104	126	+22 %	+0,8 %

La croissance du numérique varie selon les marchés et les régions

Les grands marchés sont les moteurs de la croissance du secteur numérique. La région Canada/États-Unis reste la première région contributrice avec une hausse de 12,6 % pour atteindre 1,3 milliard d'euros. Malgré une stagnation après conversion en euros, le Japon enregistre une belle croissance du numérique (+10,1 %) en monnaie locale, soutenue par la hausse du nombre d'abonnés aux services de streaming et du prix facturé par ces services. Le Royaume-Uni et la France affichent une croissance de 10,2 % et 12,9 %, respectivement.

La région qui connaît la plus forte croissance pour le secteur numérique est l'Amérique latine (+28,3 %). Le Mexique est à l'origine de plus de 50 % des collectes régionales liées au numérique, avec une hausse d'un tiers favorisée par le lancement de Disney+, la signature d'accords avec des FSN comme Deezer, Claro Musica, TikTok et Meta et la négociation d'un paiement rétroactif avec Spotify.

La Chine voit ses revenus du numérique baisser significativement, car les négociations avec les grands services de musique en ligne n'ont pas abouti. Un nouvel accord de licence devrait être signé en 2024.

Alors que le numérique représente désormais 39 % des collectes liées à la musique, nombre de grands territoires affichent des parts de marché supérieures ou proches de 50 % pour cette source de revenus.

Les champions de la musique en ligne (millions EUR)

Pays/Territoire	Droits numériques	Droits collectés	Part
MEXIQUE	148	213	69,8 %
SUÈDE	120	186	64,7 %
AUSTRALASIE	217	353	61,4 %
CANADA	190	357	53,2 %
ROYAUME-UNI	544	1 089	49,9 %
CORÉE, RÉPUBLIQUE DE	123	270	45,4 %
JAPON	371	895	41,5 %
FRANCE	581	1 393	41,6 %
ÉTATS-UNIS	1 201	2 832	42,4 %

Le numérique dépasse le secteur TV et radio dans la région Canada/États-Unis

Dans la région Canada/États-Unis, les collectes ont augmenté de 7,9 % pour dépasser les 3 milliards d'euros. Pour la première fois, les revenus du numérique passent devant ceux du secteur traditionnellement dominant de la télé- et radiodiffusion et deviennent la première source de revenus. Avec une hausse de 12,6 % pour atteindre 1,4 milliard d'euros, le secteur numérique représente 43,6 % du marché.

Aux États-Unis comme au Canada, le premier moteur de la croissance est l'expansion du streaming musical. Le secteur TV et radio affiche un déclin de 2,8 % mais reste 5,8 % au-dessus du niveau de 2019.

Les revenus qui affichent la plus forte croissance sont ceux du secteur direct (live) et ambiance, en hausse de 22,7 % grâce à la persistance de la reprise post-pandémie, qui crée une hausse de la demande pour les voyages, les concerts live et les repas à l'extérieur.

Les supports physiques connaissent leur plus forte croissance depuis 2015

Les collectes liées à la musique sur support physique ont atteint 380 millions d'euros en 2023 après une hausse de 6,0 %, la plus forte depuis huit ans. De loin le premier pays à contribuer à cette croissance, la Corée du Sud affiche une hausse de près de 47 % et participe pour plus de 25 millions d'euros au total mondial.

Ces revenus ont été générés par des sorties régulières, des éditions limitées et les enregistrements de concerts live sur CD et vinyl. Au Japon, ces revenus sont stables (mais en hausse de 9,3 % en monnaie locale). Le pays reste donc confortablement en tête du classement mondial avec 137 millions d'euros, et à l'origine de plus d'un tiers des ventes de supports physiques dans le monde. En comparaison, les revenus au Royaume-Uni comme aux États-Unis atteignent environ un quart de ceux du Japon.

L'Amérique latine est en tête de la croissance mondiale avec une hausse d'un quart

Pour la deuxième année consécutive, l'Amérique latine est la région qui affiche la plus forte croissance, avec une progression de 26,2 % pour atteindre 694 millions d'euros. Si le numérique reste la première source de revenus avec une part de 42,6 %, le principal moteur de la croissance est le secteur direct (live) et ambiance, en hausse de plus de 50 %. Le Mexique affiche une augmentation de 35,0 % de ses collectes totales.

La reprise post-pandémie est à l'origine d'une croissance de 32,4 % au Chili et de 8,4 % en Argentine (en euros). Le secteur TV et radio connaît une baisse de 0,7 % et représente désormais moins d'un quart des collectes régionales, principalement à cause du déclin du plus grand marché de la région : le Brésil.

Source des collectes de droits musicaux
(millions EUR)

Type d'utilisation	Droits collectés	Évolution 2023	Évolution 2019–2023
Numérique	4 527	+9,6 %	+119,4 %
TV & radio	3 375	-5,3 %	-0,8 %
Direct (live) & ambiance	3 063	+21,8 %	+12,7 %
CD & vidéo	380	+6,0 %	-9,5 %
Copie privée	278	+11,9 %	+27,1 %
Autres	65	+50,4 %	+24,3 %
Synchronisation	52	+44,4 %	+70,1 %
Location/prêt public	8	-13,7 %	-46,2 %
Publication	0	-99,8 %	-99,9 %
Reprographie	2	-39,9 %	0,0 %
TOTAL GÉNÉRAL	**11 748**	**+7,6 %**	**+31,6 %**

Part des collectes par type d'utilisation
(millions EUR)

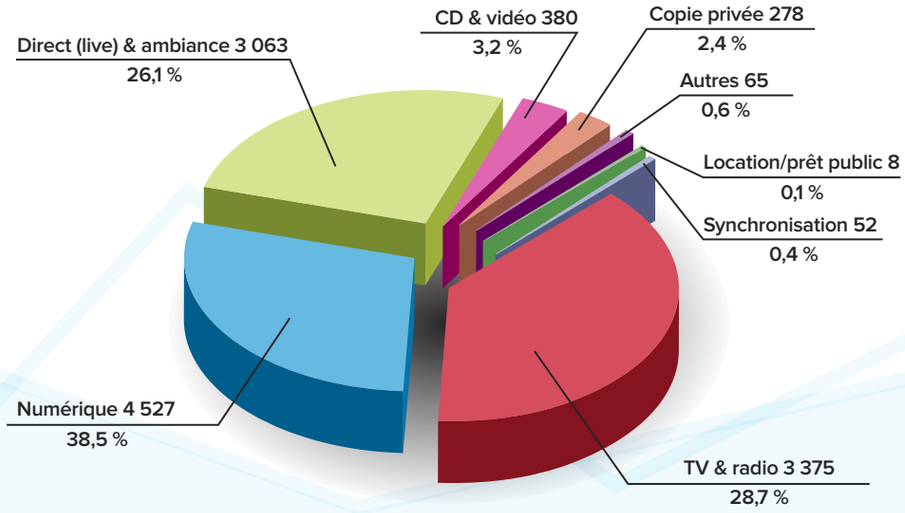

Répertoire AUDIOVISUEL

700 Mio €

+8,3 %

Les collectes poursuivent leur progression malgré la chute des revenus de la télé- et radiodiffusion

Les droits collectés pour le répertoire audiovisuel ont augmenté de 8,3 % pour atteindre un nouveau record de 700 millions d'euros en 2023. La reprise post-pandémie est vigoureuse et les collectes dépassent de 15,9 % leur niveau de 2019. Cependant, les droits audiovisuels sont sérieusement limités par le nombre restreint de pays qui accordent un droit inaliénable à rémunération aux créateurs. Ces pays sont principalement situés en Europe et en Amérique latine.

La hausse observée en 2023 a été favorisée par l'augmentation de 5,9 % des revenus TV et radio, première source de revenus pour ce répertoire. Au Mexique, de nouveaux accords avec les télé- et radiodiffuseurs, associés à l'inflation, expliquent la croissance de plus de 160 %. La Belgique et l'Italie enregistrent aussi une augmentation des droits de télé- et radiodiffusion de 48,7 % et 10,3 %, respectivement. En Espagne, les droits de télé-diffusion ont reculé de 27,7 % en raison du versement d'un important arriéré l'année précédente.

Top dix des pays contributeurs (millions EUR)

Pays	Droits collectés	Évolution
FRANCE	264	-0,3 %
ITALIE	64	+30,2 %
SUISSE	63	+1,7 %
ARGENTINE	45	+40,1 %
ESPAGNE	44	-1,1 %
POLOGNE	42	+28,3 %
PAYS BAS	21	+9,9 %
ALLEMAGNE	20	+1,3 %
ROYAUME-UNI	20	+2,8 %
BELGIQUE	20	+59,1 %
TOTAL GÉNÉRAL	**700**	**+8,3 %**

L'Europe est en croissance

L'Europe se taille la part du lion des collectes pour ce répertoire, reflet du cadre législatif fort existant dans plusieurs pays et du pouvoir de négociation privilégié qu'il offre aux sociétés et aux créateurs audiovisuels.

La région affiche une hausse de 5,5 %. Malgré une année de stagnation, la France continue de générer plus des deux cinquièmes de ces revenus. Outre de nouveaux accords pour les exploitations en ligne, la société locale SACD a renégocié ses contrats avec les télédiffuseurs et signé un nouvel accord avec Radio France pour soutenir la production de podcasts natifs et protéger le mieux possible les créateurs du déclin mondial du secteur de la télé- et radiodiffusion. Un important versement lié à la copie privée explique la hausse de 14,2 % de ces revenus dans le pays. Les droits de reprographie ont plus que doublé.

Ailleurs en Europe, l'Italie, la Belgique et le Portugal affichent de bons résultats avec des hausses respectives de 30,2 %, 59,1 % et 15,2 %. Après trois années de croissance, les revenus de l'Europe orientale ont augmenté de 11,5 %, soit 38,9 % au-dessus de leur niveau pré-pandémie. La Slovaquie enregistre un recul d'un tiers en raison d'un différend avec les câblo-opérateurs, des faibles tarifs applicables aux télé- et radiodiffuseurs publics et de la lente reprise post-pandémie. En République tchèque, les revenus ont augmenté de 9,3 % grâce à l'amélioration des tarifs, à des règlements rétroactifs et aux tout premiers revenus collectés auprès des opérateurs satellite.

Le secteur numérique est en croissance

Bien que partant de très bas, les droits collectés pour l'utilisation en ligne des œuvres audiovisuelles sont en croissance stable depuis plusieurs années.

Les revenus de ce secteur ont augmenté de 18,9 % en 2023 mais représentent seulement 11,0 % et une contribution de moins de 13 millions d'euros au total de ce répertoire.

En France, après les taux de croissance exceptionnels des deux dernières années, les collectes ont reculé de 2,8 %. Les négociations avec des plateformes numériques comme Apple TV+, Canal+ Séries, Netflix et ADN (Animation Digital Network) ont abouti à la signature de nouveaux accords ou au renouvellement des accords existants. Les progrès sont plus lents avec d'autres services. TikTok, en particulier, n'a pas d'accord de licence pour les œuvres audiovisuelles malgré la présence de dizaines de milliers d'œuvres audiovisuelles françaises sur la plateforme, comme le souligne la société française SACD. En Italie, les collectes ont plus que doublé et l'Espagne affiche une hausse de 41,8 % grâce au versement d'un important arriéré.

L'Amérique latine progresse malgré les difficultés économiques

Malgré les pressions économiques qui pèsent sur l'Amérique latine et les Caraïbes, la région connaît une croissance de 48,5 %. Les droits collectés pour le répertoire audiovisuel dans la région représentent 9,1 % du total mondial. La région a connu d'importantes avancées législatives, qui ont permis à certaines sociétés de voir leurs collectes augmenter vigoureusement. L'Argentine, le Chili, la Colombie, le Mexique et l'Uruguay ont déjà mis en place un droit à une rémunération équitable pour les créateurs audiovisuels. La CISAC soutient la campagne de longue haleine pour son introduction au Brésil.

La croissance vient entièrement du Mexique, où les revenus de la télé- et radiodiffusion et du secteur direct (live) et ambiance ont plus que doublé la part de marché du pays grâce à de nouveaux accords de licences avec les opérateurs de télévision. Au Chili, l'annonce d'un nouveau contrat avec Netflix, facilité par la mise en application récente de la loi Ricardo Larraín sur la rémunération des auteurs, laisse entrevoir un beau potentiel de croissance.

Droits collectés par type d'utilisation
(millions EUR)

Type d'utilisation	Droits collectés	Évolution
TV & radio	471	+5,9 %
Numérique	80	+18,9 %
Direct (live) & ambiance	24	+21,0 %
Utilisations pédagogiques	5	-4,1 %
Reproduction mécanique	0,4	-28,7 %
Autres	30	+13,5 %
Copie privée	89	+8,9 %
Location/prêt public	0,6	+18,3 %
Reprographie	0,6	+125,7 %
TOTAL GÉNÉRAL	**700**	**+8,3 %**

Le droit à rémunération des auteurs audiovisuels soutient la croissance

La campagne visant à étendre le droit inaliénable à rémunération des scénaristes et réalisateurs a aussi progressé en 2023.

En Corée, après une solide campagne locale, un nouveau projet de loi a été introduit pour amender la loi nationale sur le droit d'auteur et reconnaître pour la première fois les droits économiques des créateurs audiovisuels. Le projet de loi a ensuite été suspendu mais un lobbying acharné se poursuit.

En Pologne, la CISAC soutient la campagne pour étendre les droits audiovisuels aux utilisations à la demande. À l'échelle internationale, certains délégués de l'OMPI ont réclamé une étude approfondie de la rémunération des créateurs audiovisuels. Cette requête officielle doit être discutée lors des prochaines sessions du Comité permanent du droit d'auteur.

Part des collectes par type d'utilisation (millions EUR)

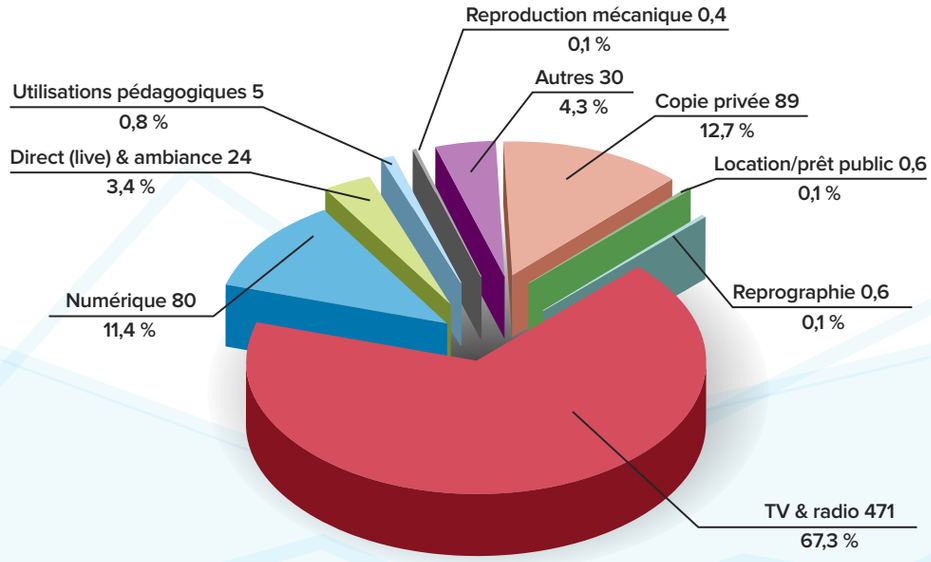

Répertoire ARTS VISUELS

217 Mio €

-1,4 %

Les revenus du droit de suite progressent malgré les pressions sur le marché de l'art

Les droits collectés pour le répertoire des arts visuels et graphiques ont reculé de 1,4 % en 2023 pour atteindre 217 millions d'euros. Les arriérés passés et à venir peuvent fausser les comparaisons d'une année sur l'autre mais la tendance montre un déclin général du marché de l'art en 2023, avec une baisse des ventes due à la pression de l'économie et du coût de la vie dans nombre de pays. Les collectes liées aux arts visuels restent néanmoins plus d'un quart au-dessus de leur niveau pré-pandémie de 2019.

La première source de revenus pour ce répertoire vient de la reprographie, qui représente plus d'un quart des collectes. Ces revenus sont générés par la reproduction des œuvres graphiques par le biais de dispositifs mécaniques ou électriques, et sont généralement payés par les fournisseurs de ces dispositifs. Les revenus de la reprographie ont augmenté de 3,3 % en 2023 et sont supérieurs de plus d'un tiers à leur niveau de 2019.

La majeure partie des droits collectés pour les arts visuels le sont en Europe mais toutes les régions sont en déclin en 2023. En Autriche, les revenus ont été quasiment divisés par deux après le versement d'un arriéré exceptionnel de copie privée l'année précédente. La France, premier pays contributeur, enregistre un déclin de 5,2 % de ses collectes nationales. Malgré les bonnes performances du droit de suite et du secteur numérique, les revenus de la copie privée ont reculé avec la baisse des ventes de dispositifs mobiles. La forte hausse des collectes du Royaume-Uni en 2023 s'explique par un ajustement des échéances des contrats.

Top dix des pays contributeurs
(millions EUR)

Pays	Droits collectés	Évolution
FRANCE	47	-5,2 %
ALLEMAGNE	38	-6,5 %
ROYAUME-UNI	29	+23,5 %
SUÈDE	17	-3,2 %
PAYS-BAS	14	-5,1 %
ITALIE	12	+11,5 %
ESPAGNE	9	+45,5 %
DANEMARK	9	+6,8 %
ÉTATS-UNIS	7	-7,2 %
FINLANDE	7	+21,9 %
TOTAL GÉNÉRAL	**217**	**-1,4 %**

Collectes liées aux arts visuels par région
(millions EUR)

Région	Droits collectés	Évolution
EUROPE	202	-0,9 %
CANADA/ÉTATS-UNIS	7	-11,8 %
ASIE-PACIFIQUE	7	-3,6 %
AMÉRIQUE LATINE	0,4	-8,2 %
AFRIQUE	0,1	+20,1 %
TOTAL GÉNÉRAL	**217**	**-1,4 %**

Les revenus du droit de suite progressent de 4,9 %

Le droit de suite assure aux artistes visuels un petit pourcentage du prix de revente d'une de leurs œuvres aux enchères. Les collectes liées au droit de suite ont augmenté de 4,9 % en 2023. Ce droit est en vigueur dans plus de 90 pays et constitue une source essentielle de revenus pour les artistes, générant un quart des collectes liées aux arts

visuels. Les collectes mondiales liées au droit de suite ont augmenté de 13,3 % depuis 2019.

Le premier pays contributeur de cette catégorie de revenus est le Royaume-Uni, qui affiche une hausse de 4,9 % en 2023 pour atteindre 16,0 millions d'euros. Le droit de suite a permis à la société locale DACS de répartir plus de 125 millions de livres à plus de 6 000 artistes et héritiers ces vingt dernières années. En 2023, 228 artistes britanniques ont reçu leur tout premier versement de droits pour cette source de revenus. La France et l'Italie ont augmenté leurs collectes pour cette catégorie de revenus de 4,2 % et 8,5 %, respectivement. L'Allemagne affiche aussi une hausse de 25,9 %.

La CISAC contribue à conseiller de nombreux gouvernements qui projettent d'instaurer le droit de suite dans leur pays alors que la Corée et la Nouvelle-Zélande ont franchi le pas en 2023.

Droit de suite : top dix des pays contributeurs (millions EUR)

Pays	Droits collectés	Évolution	Part
ROYAUME-UNI	16	+4,9 %	30,3 %
FRANCE	13	+4,2 %	25,1 %
ITALIE	9	+8,5 %	16,3 %
ALLEMAGNE	5	+25,9 %	9,1 %
SUÈDE	2	+2,8 %	3,9 %
BELGIQUE	1	-7,8 %	2,8 %
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	1	+16,1 %	2,7 %
DANEMARK	1	+50,1 %	2,4 %
AUTRICHE	1	+14,8 %	2,2 %
AUSTRALIE	1	+27,9 %	1,9 %
TOTAL GÉNÉRAL	**53**	**+4,9 %**	

L'Asie-Pacifique en recul de 3,6 %

Les collectes liées aux arts visuels en Asie-Pacifique ont baissé de 3,6 % malgré les bonnes performances de l'Australie, qui affiche une hausse de 43,3 % et dépasse pour la première fois la barre des 3 millions d'euros. Les deux tiers de ces revenus proviennent de la reproduction, en hausse de plus de 50 %.

La Corée enregistre aussi une hausse de 4,0 % grâce à de vastes projets éducatifs nationaux, qui ont stimulé l'utilisation des œuvres des artistes visuels dans les manuels scolaires et autres supports pédagogiques, de la maternelle aux universités. En Chine, en revanche, les revenus du numérique et de la reprographie ont connu une chute brutale qui affecte le total régional.

Droits collectés par type d'utilisation (millions EUR)

Type d'utilisation	Droits collectés	Évolution
TV & radio	17	-4,2 %
Numérique	11	-23,1 %
Direct (live) & ambiance	7	-1,0 %
Utilisations pédagogiques	10	+22,0 %
Autres	1	+18,0 %
Copie privée	21	-29,2 %
Location/prêt public	6	+27,4 %
Reproduction	30	+7,2 %
Reprographie	59	+3,3 %
Droit de suite	53	+4,9 %
TOTAL GÉNÉRAL	**217**	**-1,4 %**

Part des collectes par type d'utilisation (millions EUR)

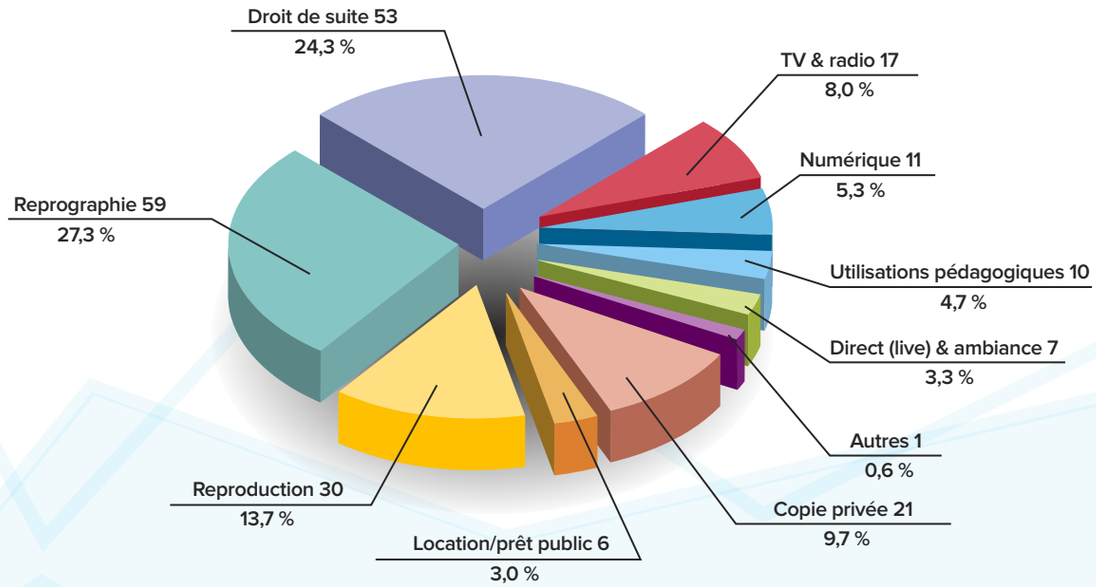

Répertoire

ART DRAMATIQUE

210 Mio €

+24,9 %

Le répertoire dramatique est celui qui enregistre la plus forte croissance

Pour la deuxième année consécutive, les revenus générés par l'utilisation des œuvres dramatiques ont augmenté plus vite que ceux de tout autre répertoire, avec une hausse de 24,9 % pour atteindre 210 millions d'euros. Ce secteur enregistre un rebond qui porte les collectes 13,4 % au-dessus du niveau pré-pandémie. Les revenus direct (live) et ambiance représentent 87,1 % des droits collectés pour ce répertoire et ont progressé de 28,1 %.

L'Italie s'est pleinement remise de la pandémie

En 2023, les droits collectés pour l'utilisation des œuvres dramatiques en Italie représentent un tiers des collectes totales de ce répertoire, avec une hausse de 26,6 %. Avec une progression d'un tiers, le secteur direct (live) et ambiance est celui qui affiche la plus forte croissance, la société locale, la SIAE, ayant déclaré un record de collectes auprès des théâtres. Avec plus de 90 000 spectacles en un an, 15 millions de spectateurs et spectatrices ont renoué avec ce type d'événement en Italie.

Toujours dans ce pays, un important arriéré de copie privée explique la hausse de 64,0 % de cette source de revenus, tandis que les collectes générées par la location et le prêt ont quasiment doublé. L'Italie fait partie des pays où les mesures de confinement ont été les plus dures, ce qui a particulièrement affecté le monde du théâtre. 2023 est l'année d'un plein retour à la normale avec des collectes nationales supérieures de 4,2 % à leur niveau d'avant la pandémie.

Les revenus TV et radio renouent avec la croissance

Après un recul de 2,1 % en 2022, les droits collectés pour l'utilisation des œuvres dramatiques à la télévision et à la radio sont repartis à la hausse avec une croissance de 5,9 % pour atteindre 19,9 millions d'euros. En Suisse, les arriérés versés par les télé- et radiodiffuseurs publics RTS et RSI sont à l'origine de la hausse de 2,3 % des collectes nationales de 3,5 millions d'euros. Les revenus de la télé- et radiodiffusion en Italie affichent une progression de 4,2 %. Différents plus petits pays contributeurs comme le Luxembourg, la Pologne et l'Uruguay enregistrent aussi des hausses de 9,1 %, 8,9 % et 15,7 %, respectivement.

La France enregistre un niveau de collectes record

La France génère 31,7 % des collectes mondiales pour ce répertoire et a vu ses revenus augmenter de 17,2 % en 2023. Ses collectes annuelles culminent à 66,8 millions d'euros, un record à ce jour, et la croissance est manifeste aussi bien à Paris (+19,1 %) qu'en province (+16,3 %). La société locale, la SACD, a également observé une hausse de 9,0 % des spectacles live avec plus de 200 000 événements sur l'ensemble du territoire.

Top cinq des pays contributeurs
(millions EUR)

Pays	Droits collectés	Évolution
FRANCE	67	+17,2 %
ITALIE	64	+26,6 %
ARGENTINE	30	+78,6 %
SUISSE	12	-3,1 %
ESPAGNE	11	+10,0 %
TOTAL GÉNÉRAL	**210**	**+24,9 %**

Droits collectés par type d'utilisation
(millions EUR)

Type d'utilisation	Droits collectés	Évolution
TV & radio	20	+5,9 %
Numérique	0,05	-73,2 %
Direct (live) & ambiance	184	+28,1 %
Autres	1	+28,2 %
Copie privée	5	+2,4 %
Location/prêt public	1	+135,8 %
Reproduction	0,1	-
TOTAL GÉNÉRAL	**210**	**+24,9 %**

Répertoire

LITTÉRATURE

215 Mio €

+2,1 %

Le secteur littéraire poursuit sa croissance

Les droits collectés pour le répertoire littéraire ont augmenté de 2,1 % pour atteindre le montant record de 215 millions d'euros en 2023. Ce chiffre sans précédent se situe 9,3 % au-dessus du niveau de 2019. Les cinq principaux pays contributeurs sont l'Australie, le Royaume-Uni, la Finlande, les Pays-Bas et la Suisse. Ensemble, ils sont à l'origine des trois quarts des collectes de ce répertoire.

Le Royaume-Uni enregistre la plus forte croissance, avec une hausse de 8,2 % et des collectes de 36,5 millions d'euros. Cette hausse a été favorisée par le projet « AuthorSHARE », un système dans lequel les vendeurs du marché florissant du livre d'occasion fournissent, sur une base volontaire, une contribution sur la revente aux auteurs des œuvres.

La reprographie est la première source de revenus

La reprographie continue de générer les trois quarts des collectes du répertoire littéraire. La location et le prêt public ont pour leur part contribué à hauteur de 11,4 % du total. Après la hausse de 34,1 % de l'année précédente, les revenus de la location et du prêt public ont reculé de 8,8 % en 2023 pour atteindre 24,6 millions d'euros. Le recul le plus marqué s'observe en Italie, en déclin de 40,0 % après la multiplication par cinq de ces revenus en 2022.

Les revenus du numérique générés par le prêt en ligne ont augmenté de 6,5 % pour atteindre 3,0 millions d'euros. Seuls la République tchèque, la Lettonie et les Pays-Bas collectent ce type de revenus.

Les revenus direct (live) et ambiance restent sous leur niveau pré-COVID

Les revenus des auteurs générés par l'exécution publique d'œuvres littéraires ont augmenté de 17,7 % mais restent sous leur niveau pré-pandémie. La majeure partie de ces collectes viennent d'Italie, où leur hausse de près d'un quart ont contribué à porter le total mondial à 1,6 million d'euros.

L'Australie reste le premier contributeur malgré le contexte difficile

L'Australie connaît un déclin de 10,7%, exacerbé par la conversion monétaire, mais reste de loin le premier contributeur pour le répertoire littéraire. Les droits collectés dans ce pays viennent exclusivement de la reprographie, un secteur qui, en 2022, avait profité d'un important arriéré couvrant une période de sept ans après l'accord conclu entre le tribunal du droit d'auteur et les universités.

Les sources secondaires de revenus progressent

Les droits littéraires générés par la copie privée ont quasiment triplé en 2023 et connaissent leur plus forte hausse depuis 2016 (principalement grâce à un changement concernant les sommes déclarées pour la France). La majorité de ces

collectes ont été générées en France, aux Pays-Bas et en Italie, qui représentent à eux trois 85 % des 11,8 millions d'euros collectés dans le monde pour la copie privée.

Les revenus issus de l'utilisation des œuvres littéraires à la radio et à la télévision ont augmenté de 41,9 % pour atteindre la somme record de 4,6 millions d'euros. La Slovénie présente la croissance la plus rapide grâce à l'arriéré versé par le télé- et radiodiffuseur national RTV. Plusieurs autres pays d'Europe centrale comme la Hongrie, la Slovaquie et la République tchèque sont aussi en croissance : +7,9 %, +11,4 % et +9,5 %, respectivement.

Top cinq des pays contributeurs
(millions EUR)

Pays	Droits collectés	Évolution
AUSTRALIE	70	-10,7 %
ROYAUME-UNI	36	+8,2 %
FINLANDE	20	+0,7 %
PAYS-BAS	20	+0,5 %
SUISSE	19	+4,0 %
TOTAL GÉNÉRAL	**215**	**+2,1 %**

Droits collectés par type d'utilisation
(millions EUR)

Type d'utilisation	Droits collectés	Évolution
TV & radio	5	+41,9 %
Numérique	3	+6,5 %
Direct (live) & ambiance	1	+17,7 %
Utilisations pédagogiques	4	-5,0 %
Reproduction mécanique	0,043	-97,1 %
Autres	2	+36,3 %
Copie privée	12	+183,4 %
Location/prêt public	24	-8,8 %
Reproduction	1	-
Reprographie	162	-1,8 %
TOTAL GÉNÉRAL	**215**	**+2,1 %**

COLLECTES PAR RÉGION

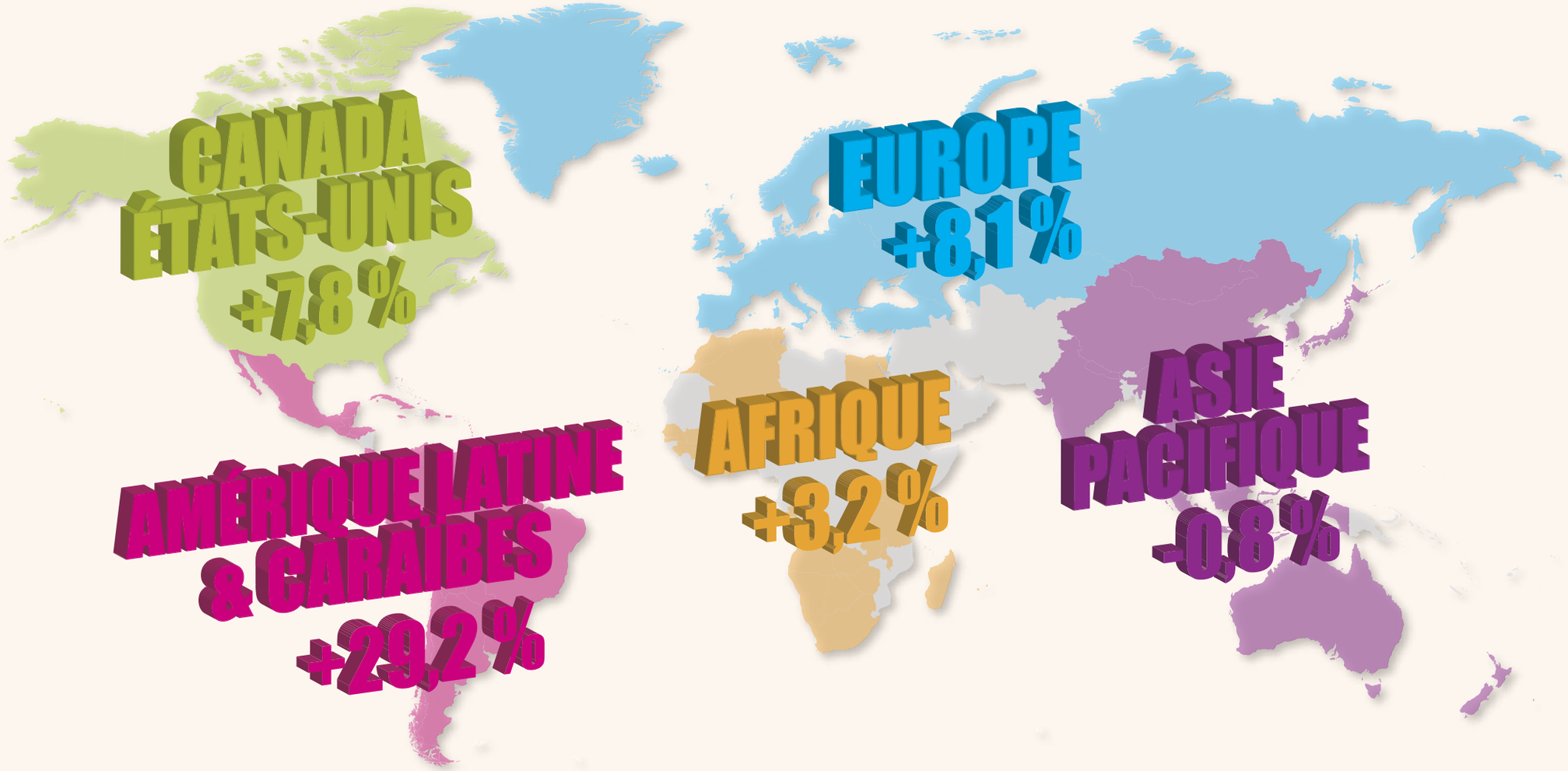

Région EUROPE

7,2 Mds €

+8,1 %

Le secteur live et exécutions publiques en forte hausse a complètement récupéré

Les droits collectés en Europe ont augmenté de 8,1 % en 2023 pour atteindre 7,2 milliards d'euros. Dans le prolongement du taux exceptionnel de reprise d'après pandémie enregistré l'année précédente, les collectes de la région ont désormais dépassé de 25,6 % leur niveau de 2019. L'Europe a généré 54,7 % des collectes mondiales. Les principaux moteurs de la croissance tiennent à la dynamique du live et à la progression constante du numérique.

Les trois quarts des collectes régionales sont générées par les six plus grands pays, la France, avec une croissance de 4,7 %, y contribuant à elle seule à hauteur de 1,8 milliard d'euros. Le Royaume-Uni affiche la plus forte reprise post-COVID avec des collectes supérieures de 42,9 % à leur niveau de 2019, tandis qu'en Allemagne, la croissance de 7,8 % permet au pays de dépasser pour la première fois la barre du milliard d'euros. L'Europe centrale et orientale affiche une croissance vigoureuse de 10,8 %, grâce notamment à la reprise du secteur direct (live) et ambiance (+22,2 %) et des droits de télé- et radiodiffusion (+5,5 %).

Le répertoire musical reste le principal générateur de collectes avec une hausse de 8,3 % pour atteindre un total supérieur de plus d'un quart à son niveau de 2019. Néanmoins, ce sont les collectes liées à l'exploitation des œuvres dramatiques qui enregistrent la plus forte hausse : +18,8 %, alors même que ce secteur a mis plus de temps à se redresser.

Droits collectés par répertoire, Europe (millions EUR)

Répertoire	Droits collectés	Évolution
Musique	6 006	+8,3 %
Audiovisuel	634	+5,5 %
Littérature	136	+10,4 %
Dramatique	178	+18,8 %
Arts visuels	202	-0,9 %
TOTAL GÉNÉRAL	**7 156**	**+8,1 %**

Droits collectés par répertoire, Europe centrale et orientale (millions EUR)

Répertoire	Droits collectés	Évolution
Musique	399	+10,4 %
Audiovisuel	70	+11,5 %
Littérature	8	+11,8 %
Dramatique	16	+14,8 %
Arts visuels	4	+17,2 %
TOTAL GÉNÉRAL	**497**	**+10,8 %**

Le secteur direct (live) et ambiance retrouve en 2023 son niveau d'avant la pandémie

Avec le retour en force des concerts live et des festivals, les collectes liées au secteur direct (live) et ambiance sont la première source de revenus des créateurs en Europe. En hausse de 19,6 % pour atteindre 2,2 milliards d'euros, leur montant total dépasse leur niveau de 2019 de 11,0 % et représente 30,8 % du marché. Les cinq principaux pays sont à l'origine des quatre cinquièmes de cette croissance même si les revenus sont en hausse dans la majorité des pays de la région.

Le secteur live est le premier moteur de la croissance avec notamment des festivals locaux qui ont retrouvé leur plein niveau d'activité. En Allemagne, les festivals et les concerts géants ont augmenté les revenus du secteur live d'environ 27,8 %. En Suisse, la reprogrammation de tournées reportées en 2021 et 2022 a contribué à augmenter les revenus d'un tiers. L'Italie et les Pays-Bas ont enfin complètement récupéré de la pandémie, avec une hausse de 29,9 % des spectacles musicaux et de 23,5 % des grands concerts.

En Turquie, la société locale MESAM, désormais partenaire de la société MSG, a enregistré une hausse de 49 % des revenus direct (live) et ambiance, soutenue par le redressement économique et la réorganisation de l'octroi de licences avec les autorités régionales. Une tendance similaire est observée en Lettonie, grâce au retour d'un festival national de musique et de danse, avec à la clé une hausse des revenus de 47,4 %.

Le numérique a vu ses revenus multipliés par deux par rapport à 2019

Les droits collectés en Europe pour les utilisations en ligne ont augmenté de 11,5 % en 2023 pour atteindre 2,1 milliards d'euros , plus de deux fois plus que le montant collecté en 2019. Dans l'ensemble de la région, l'augmentation longtemps attendue des prix des plateformes numériques a contribué à la hausse des collectes, au même titre que la croissance régulière quoique plus lente du nombre d'abonnés.

Le Portugal et l'Italie progressent tous deux de plus de 50 %. En Espagne, de nouveaux accords avec Disney, Meta et Amazon Digital ont permis une croissance de 6,5 %, tandis que les collectes de la Slovaquie ont augmenté d'un cinquième avec le projet de numérisation de la bibliothèque nationale. Comme précédemment, la part de marché du numérique reste exceptionnellement élevée en Suède à 59,4 %.

Malgré le maintien de la tendance, les sociétés européennes continuent d'attirer l'attention sur le décalage entre la croissance générale du numérique et les faibles revenus que l'immense majorité de leurs membres créateurs tirent du streaming.

La part du numérique dans les collectes totales augmente (millions EUR)

Pays	Collectes totales	Revenus du numérique	Part du numérique
FRANCE	1 777	636	35,8 %
ROYAUME-UNI	1 174	544	46,3 %
ALLEMAGNE	1 039	310	29,8 %
ITALIE	698	100	14,3 %
ESPAGNE	330	55	16,7 %
TOTAL GÉNÉRAL	**7 156**	**2 065**	**28,9 %**

La télé- et radiodiffusion, résiliente malgré un déclin

Le secteur TV et radio est traditionnellement la principale source de revenus en Europe. Pourtant, en 2023, pour la première fois, il a perdu sa première place. Avec une diminution de 4,5 % de ces revenus qui représentent 28,5 % du marché, le secteur se classe désormais derrière le numérique et le secteur direct (live) et ambiance, à 2,1 et 2,2 milliards d'euros, respectivement. Le changement des habitudes de consommation et des budgets publicitaires réduits à la télévision expliquent en partie cette tendance.

L'impact le plus important s'observe en Espagne, avec une chute de 29,9 %, et en France, où il recule de 7,0 %. L'Allemagne, l'Italie et le Royaume Uni enregistrent aussi une diminution de ces revenus. L'ensemble des baisses enregistrées par ces cinq grands pays se traduit par une perte de 119 millions d'euros au niveau régional.

La copie privée reste une importante source de revenus pour les créateurs européens, avec 390 millions d'euros, en hausse de 9,1 % en 2023.

Tous les répertoires sont en croissance à l'exception des arts visuels

Les droits collectés pour les artistes visuels ont baissé de 0,9 %. C'est le seul répertoire qui n'est pas en hausse en 2023 (malgré sa croissance de 17,2 % en Europe orientale). Ce résultat s'explique principalement par les arriérés exceptionnels enregistrés dans de nombreux pays l'année précédente, avec pour conséquence une baisse des collectes en Allemagne, en France et en Belgique. Seule l'Espagne affiche une croissance significative de 45,5 %, rendue possible par la forte reprise des revenus liés à la reproduction et à la reprographie, s'ajoutant à un arriéré de copie privée.

En Europe, le répertoire dramatique s'est montré particulièrement vigoureux, avec une croissance à deux chiffres dans presque tous les pays. Il est désormais complètement remis de la pandémie. Les collectes totales pour ce répertoire en 2023 sont supérieures de 18,8 % à celles de l'année précédente. Celles du répertoire audiovisuel ont augmenté de 5,5 % et atteignent 634 millions d'euros.

Droits collectés par type d'utilisation
(millions EUR)

Type d'utilisation	Droits collectés	Évolution
TV & radio	2 037	-4,5 %
Numérique	2 065	+11,5 %
Direct (live) & ambiance	2 206	+19,6 %
CD & vidéo	121	+1,5 %
Utilisations pédagogiques	13	+10,3 %
Reproduction mécanique	0	-79,2 %
Autres	49	+16,3 %
Copie privée	392	+10,0 %
Location/prêt public	38	-1,9 %
Reproduction	21	+20,9 %
Reprographie	148	+6,3 %
Droit de suite	52	+5,4 %
Synchronisation	16	-5,0 %
TOTAL GÉNÉRAL	**7 156**	**+8,1 %**

Part des collectes par type d'utilisation
(millions EUR)

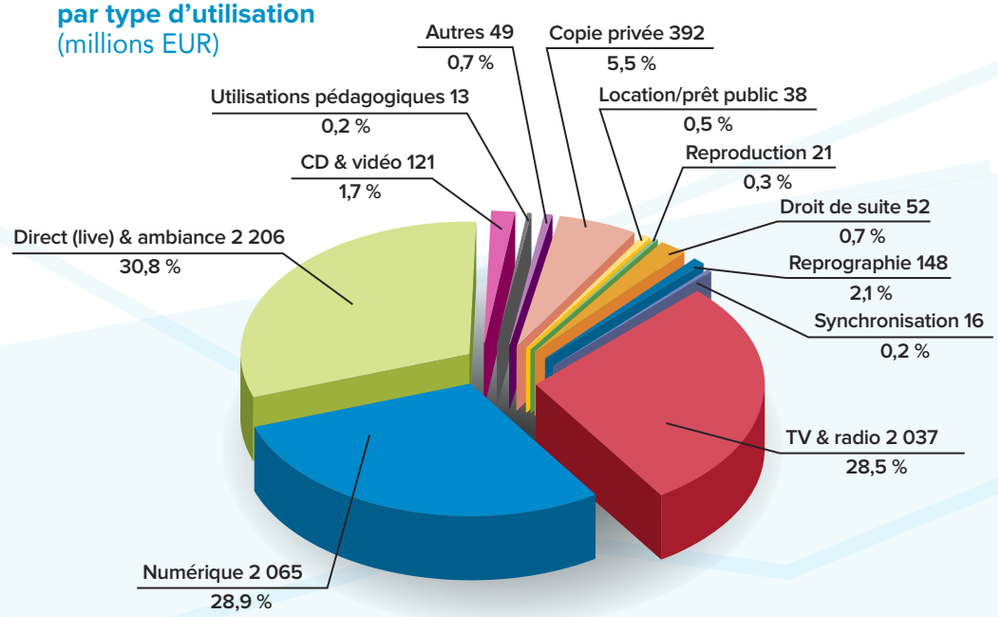

Région

CANADA ÉTATS-UNIS

3,2 Mds €

+7,8 %

La croissance du numérique s'accélère après la pandémie

L'Amérique du Nord, composée du Canada et des États-Unis, a vu ses collectes augmenter de 7,8 % pour atteindre 3,20 milliards d'euros en 2023. Ce chiffre représente une hausse de 44 % par rapport à 2019 et confirme que la région est l'une des plus dynamiques au monde en matière de droits d'auteur.

Cette croissance régionale s'explique par différents facteurs : la progression persistante des revenus du numérique, plus 12,6 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 1,39 milliard d'euros, la forte reprise du secteur live et exécutions publiques après la pandémie, avec une hausse de 22,7 % par rapport à 2022 pour atteindre 463,9 millions d'euros et le maintien relatif du secteur TV et radio grâce à la bonne santé du marché publicitaire, avec des collectes de 1,26 milliard d'euros, soit un léger recul de 2,8 % par rapport à l'année précédente.

Droits collectés par répertoire
(millions EUR)

Répertoire	Droits collectés	Évolution
Musique	3 189	+7,9 %
Audiovisuel	0,04	-6,1 %
Arts visuels	7,5	-11,8 %
TOTAL GÉNÉRAL	**3 196**	**+7,8 %**

Le numérique dope la croissance

Les revenus du numérique sont, de peu, la première source de revenus en Amérique du Nord, devant le secteur TV et radio. Ces revenus ont augmenté de 138 % depuis 2019, avec une croissance accélérée de 2020 à 2022, période au cours de laquelle ils ont doublé et dépassé pour la première fois la barre du milliard d'euros.

Comme pour les autres régions, la croissance du numérique s'explique principalement par l'essor du streaming et des services par abonnement.

La transition vers le numérique a aussi été stimulée par les efforts des sociétés américaines et canadiennes de gestion des droits d'exécution pour octroyer des licences à un plus grand nombre de nouveaux fournisseurs de services numériques tels que la vidéo à la demande, les plateformes de jeu et les applis musicales.

La société américaine ASCAP a déclaré des collectes record en 2023, avec des revenus liés au streaming audio en hausse de 21 %. De même, les collectes en provenance des exploitations numériques enregistrées par la société canadienne SOCAN ont atteint un niveau sans précédent en 2023, avec une hausse de 13 %.

Dans cette région, le répertoire musical représente 99,76 % des collectes totales, le reste provenant des arts visuels. Les États-Unis représentent 88,8 % des droits collectés dans la région, contre 11,2 % pour le Canada.

Au Canada, les collectes ont augmenté de 6 % en 2023 pour atteindre 357,1 millions d'euros et se situent désormais 39 % au-dessus de leur niveau d'avant la pandémie de 2019. Le numérique est le principal moteur de cette croissance, en hausse de 5 % à 189,6 millions d'euros en 2023, soit près du double (+99 %) du niveau de 2019. Au Canada, le numérique est la première source de revenus des créateurs depuis 2021.

Les arts visuels affichent un déclin de 11,8 %

Les droits collectés pour les arts visuels ont atteint 7,47 millions d'euros en 2023, en baisse de 11,8 % par rapport à l'année précédente, mais ils restent supérieur de 3,8 % au niveau de 2019. Les revenus liés aux arts visuels viennent principalement du droit de reproduction. Plus de 97 % de ces droits ont été générés aux États-Unis. Les droits collectés au Canada pour ce répertoire sont très faibles.

Ni les États-Unis, ni le Canada ne collectent de droits audiovisuels par le biais du réseau des sociétés de gestion collective, car les droits dits « résiduels » liés à l'utilisation de contenu audiovisuel sont directement gérés par les guildes de réalisateurs et de scénaristes, à savoir la DGA et la WGA.

Ce rapport repose sur les données fournies par les sociétés de gestion des droits d'exécution aux États-Unis et au Canada membres de la CISAC. Il ne reprend pas les chiffres de BMI, qui est devenu une entreprise à but lucratif en 2023 et a été racheté par la société d'investissement New Mountain Capital en 2024. BMI n'est plus un membre de la CISAC mais une EGD Cliente.

La présente analyse ne comprend pas non plus les données du MLC (Mechanical Licensing Collective) qui n'est pas membre de la CISAC. Créée en 2020, en application du Music Modernization Act pour gérer les droits de reproduction mécanique auprès des services numériques –, le MLC a traité 980,0 millions de dollars américains et distribué environ 778 millions de dollars à ses membres en 2023.

Droits collectés par type d'utilisation (millions EUR)

Type d'utilisation	Droits collectés	Évolution
TV & radio	1 265	-2,8 %
Numérique	1 390	+12,6 %
Direct (live) & ambiance	464	+22,7 %
CD & vidéo	34	-10,1 %
Autres	15	+1 520,0 %
Reproduction	7	-7,1 %
Reprographie	0,1	-16,9 %
Droit de suite	0,1	-86,7 %
Synchronisation	21	+675,5 %
TOTAL GÉNÉRAL	**3 196**	**+7,8 %**

Part des collectes par type d'utilisation (millions EUR)

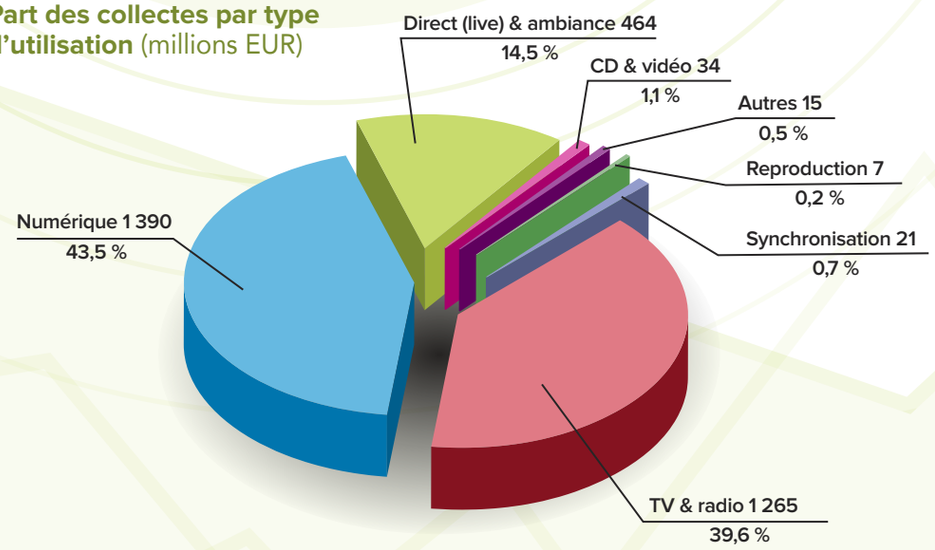

Région

ASIE-PACIFIQUE

1,9 Mds €

-0,8 %

Le secteur live et les supports physiques sont sources de stabilité

Les droits collectés en Asie-Pacifique en 2023 sont en léger recul de 0,8 % pour atteindre 1,9 milliard d'euros. Ce déclin est fortement influencé par les fluctuations des taux de change dans les marchés dominants. Abstraction faite de ces fluctuations au seul Japon, les collectes régionales serait en hausse de 7,2 % en monnaie locale.

Les collectes de la région Asie-Pacifique se situent 19,0 % au-dessus de leur niveau de 2019. Les revenus direct (live) et ambiance ont récupéré de l'impact de la pandémie plus lentement que dans les autres régions mais, en 2023, ils présentent un solide rebond de 18,0 %, qui compense le déclin d'autres sources de revenus.

On observe également une envolée exceptionnelle de la demande pour les supports physiques, principalement sous l'impulsion du florissant marché de la K-pop en Corée. L'Asie-Pacifique reste la région où la part du numérique est la plus élevée tandis que les sociétés ont des difficultés à obtenir une rémunération équitable pour les créateurs auprès des télé- et radiodiffuseurs. En 2023, la région Asie-Pacifique a vu des avancées notables dans le domaine des arts visuels avec l'adoption du droit de suite par la Corée et la Nouvelle-Zélande, qui pourrait booster les collectes à l'avenir.

Top trois des pays/territoires contributeurs (millions EUR)

Pays/ Territoire	Droits collectés	Évolution
JAPON	895	-3,0 % (+ 6,8 %)*
AUSTRALASIE	427	+0,1 % (+7,5 %)*
CORÉE, RÉPUBLIQUE DE	279	+9,3 % (+11,7 %)*

*en monnaie locale

Droits collectés par répertoire (millions EUR)

Répertoire	Droits collectés	Évolution
Musique	1 784	-0,3 %
Audiovisuel	0,2	-23,1 %
Littérature	75	-10,1 %
Dramatique	-	-
Arts visuels	7	-3,6 %
TOTAL GÉNÉRAL	**1 867**	**-0,8 %**

Un secteur numérique porté par le Japon et la Corée

Le secteur numérique reste de loin la première source de revenus avec 45,7 % des collectes de la région, les Philippines et la Corée enregistrant une hausse respective de 58,4 % et de 4,8 % de ces revenus. Dans tous les autres pays, le numérique est en déclin, reflétant les problèmes d'octroi de licences et les obstacles à la croissance dans certains marchés comme la Chine et l'Inde, et le ralentissement de la croissance du streaming par abonnement dans différents pays. Les collectes régionales pour le secteur numérique ont reculé de 3,8 % en 2023, là encore sous l'influence des fluctuations des taux de change.

Les créateurs des pays d'Asie-Pacifique sont fortement dépendants de cette source de revenus. Dans certains plus petits territoires comme l'Indonésie, le Vietnam et les Philippines, le secteur numérique génère plus de 80 % des droits collectés. La croissance exceptionnelle des Philippines a été rendue possible par la hausse du nombre d'abonnements et un nouvel accord de licence avec Netflix, le leader du marché.

L'Inde et l'enjeu de la valeur

Malgré des années de forte croissance du streaming, plusieurs pays d'Asie-Pacifique comme l'**Inde** sont défavorisés par la faible proportion d'internautes à opter pour des abonnements premium. La croissance des abonnements aux services de streaming en Inde est impressionnante : Spotify y compte 70 millions d'utilisateurs et les plateformes de vidéo par abonnement, tirées par Disney, Netflix et Amazon, se développement rapidement. Cependant, après plusieurs années de forte croissance, en 2023, les droits collectés pour les utilisations en ligne n'ont pas évolué en monnaie locale et sont en recul de 6,2 % en euros. L'une des principales explications est que la grande majorité de l'immense population d'utilisateurs d'Internet opte pour des plateformes gratuites ou bon marché, financées par la publicité, qui génèrent peu de revenus pour les créateurs. Plusieurs services numériques indiens s'efforcent actuellement de passer à un modèle payant.

Au **Japon**, premier pays contributeur de la région, les revenus du numérique sont restés stables en euros mais affichent une croissance de 10,1 % en monnaie nationale, grâce à la hausse de plus en plus importante du nombre d'abonnés, pour la musique comme pour la vidéo.

Les droits collectés en **Chine** ont reculé de 8,1 % en 2023 (mais sont stables à taux constant), avec un sévère déclin des revenus du numérique dû au refus persistant des deux grandes plateformes Tencent et NetEase d'accepter les conditions de licences.

Le numérique en Asie-Pacifique : vital pour les créateurs (millions EUR)

Pays/ Territoire	Droits numériques	Part du numérique
JAPON	371	41,4 %
AUSTRALASIE	217	50,8 %
CORÉE, RÉPUBLIQUE DE	123	44,0 %
INDE	42	74,2 %
HONG KONG	30	68,7 %
CHINE	14	28,4 %
PHILIPPINES	12	80,3 %
TAÏWAN, TAIPEI CHINOIS	11	48,7 %
VIETNAM	10	84,3 %
THAÏLANDE	7	66,2 %

Les concerts live dynamisent l'Australasie

Les revenus de l'**Australasie** n'ont pas progressé en 2023 mais restent 23,7 % au-dessus de leur niveau de 2019. Le numérique représente plus de la moitié des revenus. Ce secteur affiche un déclin de 2,6 % (+4,6 % à taux constant), largement dû au ralentissement de la croissance du streaming par abonnement et aux pressions du coût de la vie. Les droits de télé- et radiodiffusion ont diminué de 9,6 %, principalement à cause de la baisse des recettes publicitaires télévisuelles.

Les collectes liées au secteur direct (live) et ambiance sont en forte hausse, avec une progression de 61,5 % pour dépasser les 50 millions d'euros, et compensent les baisses d'autres sources de revenus. On observe une forte croissance des collectes auprès des commerces de détail, hôtels, restaurants et centres de fitness, ainsi qu'un impact positif des grandes tournées de stars comme Pink et Taylor Swift.

Promouvoir l'avenir de la musique live touchée par la crise

Malgré la bonne santé des concerts capables de remplir des stades, à un niveau plus modeste, l'Australie traverse actuellement la plus grande crise du secteur de la musique live de cette génération. Dans les quatre ans qui ont suivi la pandémie, 1 300 lieux de concert ont disparu à travers le pays – soit une baisse de 25 % des salles et lieux sous licence.

La fréquentation des boîtes de nuit a été quasiment divisée par deux. APRA AMCOS réclame des incitations fiscales pour soutenir la croissance du secteur de la musique live. Selon une enquête d'Oxford Economics, une compensation fiscale au profit des lieux de concert existants et ceux qui pourraient accueillir des concerts, pourrait augmenter les revenus des musiciens et artistes de 205 millions de dollars australiens par an grâce à 203 200 concerts supplémentaires, et favoriser la création de 7 400 emplois directs et indirects dans les secteurs du divertissement, de l'hôtellerie-restauration et du tourisme.

Le gouvernement australien a annoncé un budget de 8,6 millions de dollars australiens en 2024–2025 pour le plan Revive Live, qui entend soutenir les lieux de concert et festivals programmant des talents locaux tout en améliorant l'accessibilité et l'inclusion sur les sites de concert.

Croissance du numérique et des supports physiques en Corée

Les collectes de la **Corée** ont augmenté de 9,3 % pour atteindre 279 millions d'euros, soit plus de deux tiers au-dessus du niveau de 2019. La croissance persistante des services de streaming vidéo et l'amélioration des modalités des contrats avec les grands opérateurs ont favorisé la hausse de 4,8 % du secteur numérique. Parallèlement, le succès des tournées de concerts et des cinémas ont permis aux revenus direct (live) et ambiance d'augmenter de 18,1 %.

Mais la plus forte croissance des revenus dans ce pays est de loin générée par la vente des supports physiques (+47,1 %). Ce phénomène est favorisé par le succès des stars de la K-Pop, dont les fans sont à l'affût de la moindre édition limitée ou du moindre concert enregistré. Les collectes liées aux supports physiques sont désormais plus élevées que celles des secteurs TV et radio et direct (live) et ambiance combinés.

Forte reprise du secteur direct (live) et ambiance dans les plus petits territoires

Les revenus générés par l'utilisation de musique live ou d'ambiance ont augmenté de 18 % et sont en croissance dans tous les pays. Les droits collectés pour cette catégorie se situent 0,8 % au-dessus des niveaux antérieurs à la pandémie.

Les **Philippines** affichent une hausse de 62,1 %, aidée par l'issue favorable du litige entre la société locale FILSCAP et une grande chaîne nationale de restaurants. Les revenus de la **Thaïlande** ont plus que doublé avec la pleine réouverture des centres de divertissement du pays tandis qu'en **Chine**, le retour des grands concerts a permis une hausse de 30,5 % des revenus du secteur live.

Droits collectés par type d'utilisation
(millions EUR)

Type d'utilisation	Droits collectés	Évolution
TV & radio	336	-11,3 %
Numérique	852	-3,8 %
Direct (live) & ambiance	331	+18,0 %
CD & vidéo	222	+12,1 %
Utilisations pédagogiques	7	-13,6 %
Autres	33	+14,3 %
Copie privée	0	-26,6 %
Location/prêt public	3	-29,7 %
Reproduction	3	+23,5 %
Reprographie	72	-12,9 %
Droit de suite	1	+27,9 %
Synchronisation	6	-5,6 %
TOTAL GÉNÉRAL	**1 867**	**-0,8 %**

Part des collectes par type d'utilisation
(millions EUR)

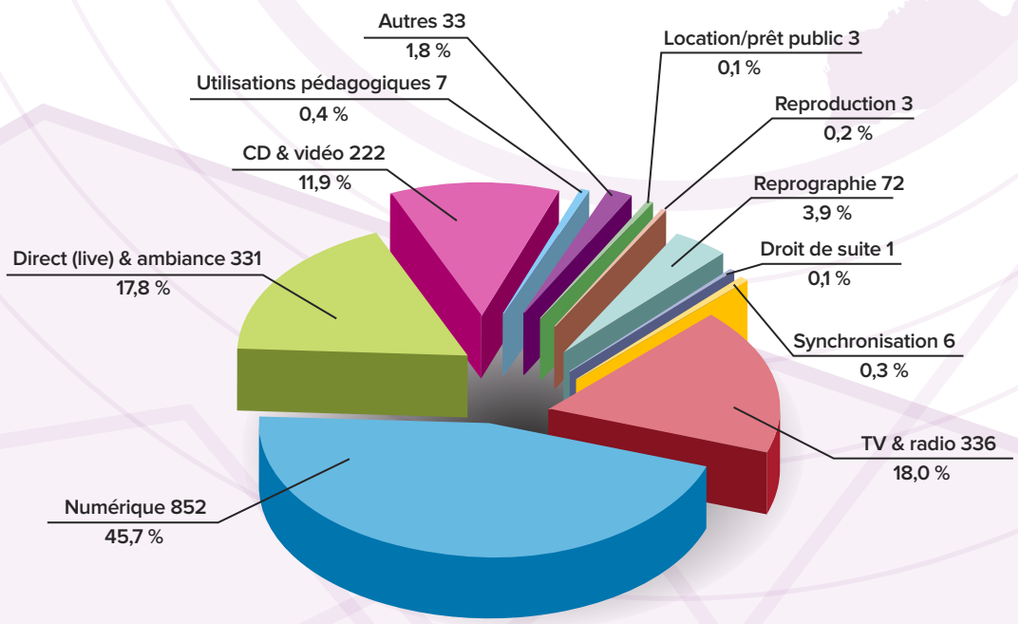

Région AMÉRIQUE LATINE & CARAÏBES

791 Mio €

+29,2 %

L'Amérique latine est la région du monde qui enregistre la plus forte croissance

Pour la deuxième année consécutive, l'Amérique latine et les Caraïbes affichent le plus fort taux de croissance au monde avec des collectes en hausse de 28,6 %. La région affiche également le plus fort taux de croissance cumulée sur cinq ans, et les collectes sont désormais supérieures de presque 55 % à leur niveau pré-COVID pour atteindre 791 millions d'euros.

Cette croissance s'explique par la progression du secteur live et exécutions publiques, associée à la résilience des revenus TV et radio (+8,2 %). La part de marché des droits de télé- et radiodiffusion dans la région, qui s'élevait à près de 60 % il y a dix ans, n'a cessé de décliner au fil des ans et n'est plus que de 27,8 %.

On observe une croissance constante du répertoire audiovisuel qui, malgré une croissance exceptionnelle de près de 40 % en 2022, conserve une croissance positive de 48,5 % en 2023. Les collectes liées au répertoire audiovisuel sont soutenues par un cadre législatif fort dans plusieurs pays de la région.

Top trois des pays contributeurs (millions EUR)

Pays	Droits collectés	Évolution
MEXIQUE	226	+39,0 %
BRÉSIL	224	+23,4 %
ARGENTINE	177	+23,8 %

Droits collectés par répertoire (millions EUR)

Répertoire	Droits collectés	Évolution
Musique	694	+26,2 %
Audiovisuel	64	+48,5 %
Littérature	0,002	+198,5 %
Dramatique	32	+75,1 %
Arts visuels	0,4	-8,2 %
TOTAL GÉNÉRAL	**791**	**+29,2 %**

Hausse de 29 % du secteur numérique

Les collectes liées à l'utilisation en ligne des œuvres des créateurs ont atteint 299 millions d'euros en 2023, soit une hausse de 29 %. C'est plus de deux fois le taux de croissance observé en Europe ou dans la région Canada/États-Unis, et plus de trois fois celui du reste du monde. Les revenus du secteur numérique en Amérique latine sont désormais trois fois et demie supérieurs à leur niveau pré-pandémie de 2019.

Plus de la moitié de ces revenus ont été collectés au **Mexique**, qui affiche une croissance d'un tiers en 2023. Outre les effets de l'inflation sur le prix des abonnements, la société locale SACM a signé un nouveau contrat avec Disney+, finalisé une renégociation avec Spotify (avec un paiement rétroactif à la clé) et renforcé ses relations avec d'autres FSN comme Deezer, Claro Musica, TikTok et Meta.

Au **Brésil**, une hausse générale des prix, et des tarifs d'abonnement en particulier, ont contribué à la hausse de 25,0 % des revenus du numérique, qui s'élèvent à plus de 55 millions d'euros. Le Chili, le Costa Rica et la République dominicaine affichent tous une croissance de plus de 50 %, tandis que les revenus ont plus que doublé au Panama, au Paraguay et à Trinité-et-Tobago.

Reprise totale des revenus direct (live) et ambiance

Les droits collectés dans l'ensemble de la région pour les utilisations live et ambiance ont enfin récupéré après la pandémie et se situent 32,7 % au-dessus de leur niveau pré-COVID de 2019. Avec 257 millions d'euros, ils représentent désormais 32,6 % des collectes régionales.

Parmi les plus grands pays contributeurs, le Brésil affiche la plus forte croissance (+77 %) grâce au retour des carnavals et des grands concerts. Vu le coût d'organisation de tels événements, de nombreux groupes en ont profité pour étendre leur tournée aux pays voisins, stimulant les collectes dans ces territoires également. En Argentine et au Pérou, les revenus direct (live) et ambiance ont augmenté d'environ un tiers. Ceux de la Colombie ont progressé d'un cinquième et ceux du Venezuela ont plus que doublé. Le Panama a en outre bénéficié de la reprise à grande échelle du secteur hôtelier et des croisières océaniques, permettant à ce pays de multiplier par trois ses revenus direct (live) et ambiance.

Les droits de télé- et radiodiffusion tiennent bon

Les revenus TV et radio ont augmenté de 8,2 %, principalement grâce à la forte hausse de 46 % enregistrée au Mexique, qui compense le déclin de la plupart des autres marchés. La croissance de ce secteur au Mexique s'explique par le renouvellement des contrats existants et la délivrance de nouvelles licences à des chaînes de télévision comme TELEVISA, l'une des principales du pays.

La majeure partie de la croissance des revenus TV et radio vient du secteur audiovisuel mexicain. Le Brésil et l'Argentine ont respectivement enregistré une hausse de 0,7 % et 8,3 %. Dans d'autres territoires, le déclin des recettes publicitaires télévisuelles et la transition progressive vers la vidéo à la demande par abonnement (SVOD) continuent de favoriser le lent déclin général du secteur de la télé- et radiodiffusion traditionnelle.

Les sources secondaires de revenus sont en croissance

De nombreux plus petits pays de la région affichent aussi une croissance vigoureuse. Au **Costa Rica**, le nombre record de concerts pendant l'année et les bonnes performances du secteur numérique ont neutralisé le taux de change faiblissant pour produire une croissance de 63,0 %. La **Jamaïque** a tenu son premier carnaval à pleine capacité depuis la pandémie, ouvrant la voie au retour des évènements live. Ce phénomène, couplé à l'amélioration des tarifs négociés avec les hôtels, a permis la hausse de 33,0 % des revenus.

Les sources secondaires de revenus ont progressé, notamment la copie privée au **Paraguay**, dont la hausse de 43,6 % a contribué pour 2,3 millions d'euros au total régional. Le Paraguay reste le seul pays à collecter une redevance pour copie privée en Amérique latine. Pour la troisième année consécutive, le droit de suite a aussi augmenté en **Uruguay** : en hausse de 27,2 %, il dépasse désormais la barre des 50 000 euros.

Droits collectés par type d'utilisation
(millions EUR)

Type d'utilisation	Droits collectés	Évolution
TV & radio	220	+8,2 %
Numérique	300	+29,0 %
Direct (live) & ambiance	258	+57,9 %
CD & vidéo	1	-15,8 %
Utilisations pédagogiques	0	-28,7 %
Autres	1	+560,2 %
Copie privée	2	+43,5 %
Reproduction	0	-3,3 %
Droit de suite	0	+27,2 %
Synchronisation	9	-12,5 %
TOTAL GÉNÉRAL	**791**	**+29,2 %**

Part des collectes par type d'utilisation
(millions EUR)

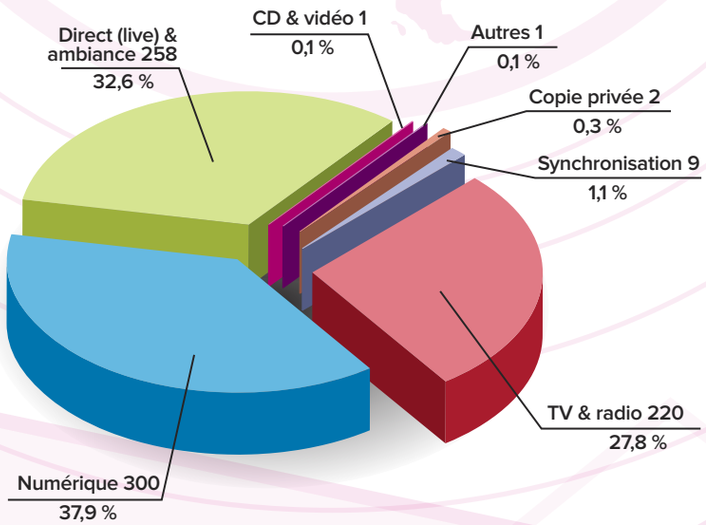

Région AFRIQUE

81 Mio €

+3,2 %

Les collectes du continent africain ont augmenté de 3,2 % grâce à un fort rebond des revenus direct (live) et ambiance

Les droits collectés pour les créateurs en Afrique ont augmenté de 3,2 % pour atteindre 81 millions d'euros en 2023. En Afrique du Sud, pays qui génère plus de la moitié des collectes régionales, les revenus ont reculé de 2,5 % en euros mais augmenté de 6,4 % en monnaie locale. Le Maroc et la Côte d'Ivoire ont respectivement enregistré une hausse de 24,1 % et 12,2 % et génèrent un cinquième des collectes régionales. Parmi les plus grands pays, le Malawi affiche la plus forte progression, avec des collectes en hausse de deux tiers pour atteindre 2,9 millions d'euros.

Le marché difficile de la télé- et radodiffusion

Plus d'un tiers des collectes de la région proviennent des revenus TV et radio malgré une chute de 11,0 % de ce secteur. En Afrique du Sud, le déclin de 12,2 % de ces revenus s'explique par la baisse du nombre de téléspectateurs, tandis que le Zimbabwe et l'Algérie enregistrent des reculs de 21,8 % et 7,9 %, respectivement. Hormis en Afrique du Sud, les droits collectés auprès des télé- et radiodiffuseurs sont inférieurs aux revenus du secteur live et exécutions publiques, reflétant la difficulté à collecter les droits de télé- et radiodiffusion dans cette région.

Les revenus direct (live) et ambiance dépassent d'un quart leur niveau pré-pandémie

Les revenus du secteur direct (live) et ambiance représentent 23,9 % des collectes régionales et ont progressé de 13,6 % en 2023 pour atteindre 19,4 millions d'euros. Cette hausse s'explique par le retour en force des évènements live après la pandémie et les efforts d'octroi de licences des sociétés.

En Afrique du Sud, la hausse du nombre d'événements live et le contrôle renforcé de l'application des licences musicales par l'Organisation sud-africaine du commerce ont permis de multiplier par sept les revenus de ce secteur. L'utilisation de musique d'ambiance a également augmenté avec le regain d'activité des bars et restaurants.

Au total, les revenus direct (live) et ambiance représentent 18 % des collectes nationales. Par ailleurs, les collectes du Malawi ont augmenté de 61,8 %, celles de l'Île Maurice de 88,7 % et celles de la Namibie de 29,5 %. En Côte d'Ivoire, un nouveau contrat avec les cinémas MAJESTIC a contribué à porter les revenus de ce secteur au niveau record de 4,7 millions d'euros.

Des accords de coopération soutiennent la croissance du numérique

Les revenus du numérique sont en hausse pour la troisième année consécutive, avec une progression de 5,0 % dans l'ensemble de la région pour atteindre 13,5 millions d'euros. Les trois quarts de ces revenus viennent d'Afrique du Sud, où leur hausse de 10,2 % a permis pour la

première fois de dépasser le seuil des 10 millions d'euros, en partie grâce à l'accord de licences conjointes entre la SAMRO et la CAPASSO.

Dans de nombreux pays, les revenus du numérique sont en légère baisse mais la Côte d'Ivoire affiche une hausse de 6,2 % et contribue pour 715 000 euros au total régional. La croissance la plus forte est observée au Botswana, en Namibie et au Malawi, qui partaient toutefois d'un niveau relativement faible.

L' évolution de la copie privée laisse entrevoir des perspectives de revenus pour les créateurs

La copie privée est une source essentielle de revenus pour les créateurs. La hausse de 28,5 % des revenus de ce secteur en Afrique pour atteindre 12,0 millions d'euros en 2023 l'illustre bien. Le premier moteur de cette croissance est la hausse de 24,5 % enregistrée au Maroc, qui a généré la moitié des collectes annuelles. Au Malawi, ces revenus ont augmenté de 79,2 %. Ceux de la Côte d'Ivoire ont été multipliés par quatre et la Guinée a procédé à ses premières collectes.

Les chiffres de la copie privée montrent toute l'importance de la nouvelle Directive régionale qui harmonise les règles d'application de cette rémunération. Cette Directive a été adoptée par les huit États membres de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) en septembre 2023.

Top trois des pays contributeurs
(millions EUR)

Pays	Droits collectés	Évolution
AFRIQUE DU SUD	42	-2,5 %
MAROC	8	+24,1 %
CÔTE D'IVOIRE	7	+12,2 %
TOTAL GÉNÉRAL	**81**	**+3,2 %**

Droits collectés par type d'utilisation
(millions EUR)

Use category	Droits collectés	Évolution
TV & radio	29	-11,0 %
Numérique	13	+4,9 %
Direct (live) & ambiance	19	+13,5 %
CD & vidéo	2	-13,9 %
Utilisations pédagogiques	0,1	-
Autres	2	+102,6 %
Copie privée	12	+28,5 %
Location/prêt public	0,2	+1441,1 %
Reproduction	0,02	+634,5 %
Reprographie	4	-4,4 %
TOTAL GÉNÉRAL	**81**	**+3,2 %**

Part des collectes par type d'utilisation
(millions EUR)

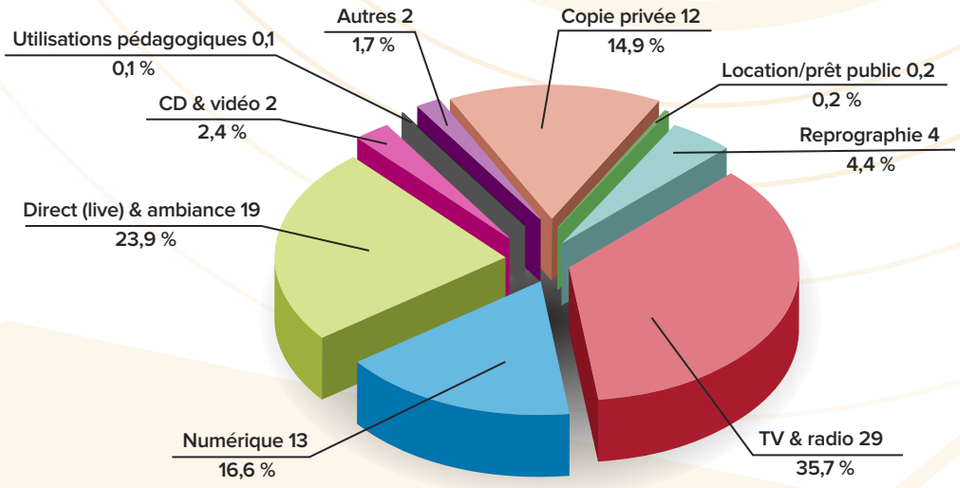

Tableaux détaillés des sommes collectées

POUR TOUS LES RÉPERTOIRES

SOMMES COLLECTÉES TOUS RÉPERTOIRES CONFONDUS EN MILLIONS EUR

RANG	PAYS/TERRITOIRE	COLLECTES	ÉVOLUTION	PART MONDIALE
1	ÉTATS-UNIS	2 839	+8,1 %	21,7 %
2	FRANCE	1 777	+4,7 %	13,6 %
3	ROYAUME-UNI	1 174	+7,4 %	9,0 %
4	ALLEMAGNE	1 039	+7,8 %	7,9 %
5	JAPON	895	-3,0 %	6,8 %
6	ITALIE	698	+22,9 %	5,3 %
7	AUSTRALIE	427	+0,1 %	3,3 %
8	CANADA	357	+5,7 %	2,7 %
9	ESPAGNE	330	-1,5 %	2,5 %
10	PAYS-BAS	316	+7,6 %	2,4 %
11	CORÉE, RÉPUBLIQUE DE	279	+9,3 %	2,1 %
12	SUISSE	261	+8,6 %	2,0 %
13	MEXIQUE	226	+39,0 %	1,7 %
14	BRÉSIL	224	+23,4 %	1,7 %
15	SUÈDE	203	+10,1 %	1,5 %
16	ARGENTINE	177	+23,8 %	1,3 %
17	DANEMARK	166	+7,0 %	1,3 %
18	BELGIQUE	155	+6,6 %	1,2 %
19	POLOGNE	149	+23,2 %	1,1 %
20	AUTRICHE	124	-1,6 %	0,9 %
21	FINLANDE	118	+2,6 %	0,9 %
22	NORVÈGE	80	+4,4 %	0,6 %
23	PORTUGAL	72	+13,2 %	0,5 %
24	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	69	+17,3 %	0,5 %
25	ISRAËL	60	+1,7 %	0,5 %
26	INDE	57	-15,1 %	0,4 %
27	CHINE	51	-8,1 %	0,4 %
28	FÉDÉRATION DE RUSSIE	44	-9,2 %	0,3 %
29	HONGRIE	43	+3,0 %	0,3 %
30	HONG KONG	43	+0,8 %	0,3 %
31	AFRIQUE DU SUD	42	-2,5 %	0,3 %
32	CHILI	42	+29,8 %	0,3 %
33	GRÈCE	40	+28,6 %	0,3 %
34	COLOMBIE	40	+16,9 %	0,3 %
35	ROUMANIE	36	+4,0 %	0,3 %
36	IRLANDE	36	+90,6 %	0,3 %
37	SINGAPOUR	29	+163,6 %	0,2 %
38	PÉROU	25	+21,2 %	0,2 %
39	CROATIE	25	+13,2 %	0,2 %
40	TURQUIE	25	+5,4 %	0,2 %
41	TAÏWAN, TAIPEI CHINOIS	23	-21,0 %	0,2 %
42	SLOVÉNIE	18	-7,9 %	0,1 %
43	SLOVAQUIE	18	+2,6 %	0,1 %
44	SERBIE	17	+17,0 %	0,1 %
45	PHILIPPINES	15	+56,4 %	0,1 %
46	MALAISIE	14	-10,2 %	0,1 %
47	URUGUAY	14	+11,2 %	0,1 %
48	VIETNAM	12	-40,9 %	0,1 %
49	THAÏLANDE	11	-4,5 %	0,1 %
50	LITUANIE	10	+11,7 %	0,1 %

Tableaux détaillés des sommes collectées

MUSIQUE

SOMMES COLLECTÉES EN MILLIONS EUR

RANG	PAYS/TERRITOIRE	COLLECTES	ÉVOLUTION	PART MONDIALE
1	ÉTATS-UNIS	2 832	+8,1 %	24,1 %
2	FRANCE	1 393	+5,1 %	11,9 %
3	ROYAUME-UNI	1 089	+7,1 %	9,3 %
4	ALLEMAGNE	981	+8,6 %	8,3 %
5	JAPON	895	-3,0 %	7,6 %
6	ITALIE	548	+22,3 %	4,7 %
7	CANADA	357	+5,8 %	3,0 %
8	AUSTRALIE	353	+2,3 %	3,0 %
9	CORÉE, RÉPUBLIQUE DE	270	+9,6 %	2,3 %
10	ESPAGNE	266	-3,0 %	2,3 %
11	PAYS-BAS	261	+8,8 %	2,2 %
12	BRÉSIL	224	+23,5 %	1,9 %
13	MEXIQUE	213	+35,0 %	1,8 %
14	SUÈDE	186	+11,5 %	1,6 %
15	SUISSE	166	+13,2 %	1,4 %
16	DANEMARK	157	+7,0 %	1,3 %
17	BELGIQUE	121	+0,7 %	1,0 %
18	ARGENTINE	102	+8,4 %	0,9 %
19	POLOGNE	101	+19,7 %	0,9 %
20	AUTRICHE	92	+3,0 %	0,8 %
21	NORVÈGE	78	+4,4 %	0,7 %
22	FINLANDE	78	+2,8 %	0,7 %
23	PORTUGAL	61	+14,4 %	0,5 %
24	INDE	57	-15,1 %	0,5 %
25	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	55	+18,4 %	0,5 %
26	CHINE	51	-6,3 %	0,4 %
27	ISRAËL	50	+0,5 %	0,4 %
28	HONG KONG	43	+0,8 %	0,4 %
29	HONGRIE	39	+2,8 %	0,3 %
30	CHILI	39	+32,4 %	0,3 %
31	AFRIQUE DU SUD	39	-2,3 %	0,3 %
32	FÉDÉRATION DE RUSSIE	38	-7,8 %	0,3 %
33	COLOMBIE	38	+19,1 %	0,3 %
34	IRLANDE	35	+91,3 %	0,3 %
35	GRÈCE	33	+36,9 %	0,3 %
36	ROUMANIE	31	+7,7 %	0,3 %
37	SINGAPOUR	29	+163,6 %	0,2 %
38	PÉROU	25	+21,2 %	0,2 %
39	TURQUIE	25	+5,4 %	0,2 %
40	CROATIE	23	+13,6 %	0,2 %
41	TAÏWAN, TAIPEI CHINOIS	23	-21,0 %	0,2 %
42	SERBIE	16	+17,2 %	0,1 %
43	PHILIPPINES	15	+56,4 %	0,1 %
44	MALAISIE	14	-10,2 %	0,1 %
45	SLOVÉNIE	13	-3,5 %	0,1 %
46	VIETNAM	12	-40,9 %	0,1 %
47	SLOVAQUIE	12	+8,2 %	0,1 %
48	URUGUAY	12	+10,7 %	0,1 %
49	THAÏLANDE	11	-4,5 %	0,1 %
50	ESTONIE	9	+6,4 %	0,1 %

Tableaux détaillés des sommes collectées
AUDIOVISUEL

SOMMES COLLECTÉES EN MILLIONS EUR

RANG	PAYS/TERRITOIRE	COLLECTES	ÉVOLUTION	PART MONDIALE
1	FRANCE	264	-0,3 %	37,7 %
2	ITALIE	64	+30,2 %	9,2 %
3	SUISSE	63	+1,7 %	9,0 %
4	ARGENTINE	45	+40,1 %	6,4 %
5	ESPAGNE	44	-1,1 %	6,3 %
6	POLOGNE	42	+28,3 %	6,0 %
7	PAYS-BAS	21	+9,9 %	2,9 %
8	ALLEMAGNE	20	+1,3 %	2,9 %
9	ROYAUME-UNI	20	+2,8 %	2,8 %
10	BELGIQUE	20	+59,1 %	2,8 %
11	AUTRICHE	15	+4,4 %	2,2 %
12	MEXIQUE	14	+154,7 %	1,9 %
13	FINLANDE	13	-3,6 %	1,9 %
14	ISRAËL	9	+8,9 %	1,3 %
15	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	8	+9,3 %	1,1 %
16	GRÈCE	7	0,0 %	1,0 %
17	ROUMANIE	5	-13,8 %	0,7 %
18	PORTUGAL	4	+15,2 %	0,6 %
19	SLOVÉNIE	4	-21,7 %	0,6 %
20	SLOVAQUIE	3	-25,8 %	0,4 %

Tableaux détaillés des sommes collectées
ARTS VISUELS

SOMMES COLLECTÉES EN MILLIONS EUR

RANG	PAYS/TERRITOIRE	COLLECTES	ÉVOLUTION	PART MONDIALE
1	FRANCE	47	-5,2 %	21,8 %
2	ALLEMAGNE	38	-6,5 %	17,6 %
3	ROYAUME-UNI	29	+23,5 %	13,3 %
4	SUÈDE	17	-3,2 %	7,6 %
5	PAYS-BAS	14	-5,1 %	6,4 %
6	ITALIE	12	+11,5 %	5,6 %
7	ESPAGNE	9	+45,5 %	4,0 %
8	DANEMARK	9	+6,8 %	4,0 %
9	ÉTATS-UNIS	7	-7,2 %	3,3 %
10	FINLANDE	7	+21,9 %	3,1 %
11	BELGIQUE	7	-13,6 %	3,1 %
12	AUTRICHE	6	-47,8 %	2,9 %
13	AUSTRALIE	3	+43,3 %	1,5 %
14	CORÉE, RÉPUBLIQUE DE	3	+4,0 %	1,5 %
15	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	2	+30,4 %	1,0 %
16	NORVÈGE	2	+1,8 %	0,9 %
17	SUISSE	1	-11,7 %	0,5 %
18	HONGRIE	1	0,0 %	0,3 %
19	JAPON	1	-33,6 %	0,2 %
20	SLOVAQUIE	0	+32,5 %	0,2 %

Tableaux détaillés des sommes collectées

DRAMATIQUE

SOMMES COLLECTÉES EN MILLIONS EUR

RANG	PAYS/TERRITOIRE	COLLECTES	ÉVOLUTION	PART MONDIALE
1	FRANCE	67	+17,2 %	31,7 %
2	ITALIE	64	+26,6 %	30,5 %
3	ARGENTINE	30	+78,6 %	14,2 %
4	SUISSE	12	-3,1 %	5,6 %
5	ESPAGNE	11	+10,0 %	5,2 %
6	FÉDÉRATION DE RUSSIE	6	-16,8 %	3,0 %
7	POLOGNE	6	+56,3 %	2,9 %
8	BELGIQUE	5	+47,6 %	2,6 %
9	PORTUGAL	2	+15,0 %	0,9 %
10	URUGUAY	1	+17,3 %	0,7 %
11	LITUANIE	1	+45,4 %	0,4 %
12	LUXEMBOURG	1	+25,3 %	0,3 %
13	LETTONIE	1	+52,2 %	0,3 %
14	BÉLARUS	1	+49,2 %	0,3 %
15	SLOVAQUIE	0	+63,1 %	0,2 %
16	ESTONIE	0	+159,9 %	0,2 %
17	CHILI	0	+75,4 %	0,1 %
18	MEXIQUE	0	+692,5 %	0,1 %
19	ARMÉNIE	0	+20,7 %	0,1 %
20	BRÉSIL	0	+44,7 %	0,1 %

Tableaux détaillés des sommes collectées

LITTÉRATURE

SOMMES COLLECTÉES EN MILLIONS EUR

RANG	PAYS/TERRITOIRE	COLLECTES	ÉVOLUTION	PART MONDIALE
1	AUSTRALIE	70	-10,7 %	32,5 %
2	ROYAUME-UNI	36	+8,2 %	16,9 %
3	FINLANDE	20	+0,7 %	9,3 %
4	PAYS-BAS	20	+0,5 %	9,3 %
5	SUISSE	19	+4,0 %	8,8 %
6	AUTRICHE	10	+3,9 %	4,8 %
7	ITALIE	9	+5,9 %	4,3 %
8	FRANCE	6	-	2,9 %
9	CORÉE, RÉPUBLIQUE DE	5	0,0 %	2,4 %
10	PORTUGAL	4	+3,9 %	1,7 %
11	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	3	+12,6 %	1,6 %
12	AFRIQUE DU SUD	3	-6,6 %	1,6 %
13	BELGIQUE	2	+49,8 %	1,1 %
14	SLOVAQUIE	1	+21,6 %	0,6 %
15	HONGRIE	1	+5,0 %	0,5 %
16	SLOVÉNIE	1	+20,2 %	0,4 %
17	LITUANIE	1	+4,4 %	0,3 %
18	LETTONIE	1	+2,9 %	0,3 %
19	ISRAËL	0	+12,6 %	0,2 %
20	ALGÉRIE	0	+6,3 %	0,1 %

TABLEAUX DÉTAILLÉS DES SOMMES COLLECTÉES

DROITS COLLECTÉS PAR HABITANT ET PAR PAYS/TERRITOIRE (EUR)

MOYENNE MONDIALE : 1,86

RANG	PAYS/TERRITOIRE	DROITS COLLECTÉS/HABITANT	RÉGION
1	SUISSE	29,48	EUROPE
2	DANEMARK	27,90	EUROPE
3	FRANCE	26,07	EUROPE
4	FINLANDE	21,05	EUROPE
5	SUÈDE	19,22	EUROPE
6	PAYS-BAS	17,66	EUROPE
7	ROYAUME-UNI	17,17	EUROPE
8	AUSTRALIE	16,03	ASIE-PACIFIQUE
9	NORVÈGE	14,49	EUROPE
10	ISLANDE	14,46	EUROPE
11	AUTRICHE	13,56	EUROPE
12	BELGIQUE	13,10	EUROPE
13	ALLEMAGNE	12,30	EUROPE
14	ITALIE	11,88	EUROPE
15	LUXEMBOURG	9,82	EUROPE
16	CANADA	8,90	CANADA/ÉTATS-UNIS
17	ÉTATS-UNIS	8,48	CANADA/ÉTATS-UNIS
18	SLOVÉNIE	8,28	EUROPE
19	ESTONIE	7,56	EUROPE
20	JAPON	7,19	ASIE-PACIFIQUE
21	ESPAGNE	6,82	EUROPE
22	PORTUGAL	6,81	EUROPE
23	CROATIE	6,43	EUROPE
24	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	6,31	EUROPE
25	ISRAËL	6,10	EUROPE
26	HONG KONG	5,74	ASIE-PACIFIQUE
27	CORÉE, RÉPUBLIQUE DE	5,39	ASIE-PACIFIQUE
28	LETTONIE	5,11	EUROPE
29	SINGAPOUR	4,89	ASIA-PACIFIQUE
30	ANDORRE	4,56	EUROPE
31	HONGRIE	4,52	EUROPE
32	POLOGNE	4,06	EUROPE
33	URUGUAY	4,00	AMERIQUE LATINE ET CARAÏBES
34	GRÈCE	3,89	EUROPE
35	MONTÉNÉGRO	3,86	EUROPE
36	ARGENTINE	3,79	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES
37	LITUANIE	3,62	EUROPE
38	SLOVAQUIE	3,23	EUROPE
39	SERBIE	2,52	EUROPE
40	CHILI	2,13	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES
41	ROUMANIE	1,90	EUROPE
42	MEXIQUE	1,76	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES
43	BARBADE	1,48	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES
44	COSTA RICA	1,33	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES
45	BULGARIE	1,32	EUROPE
46	BOSNIE-HERZÉGOVINE	1,25	EUROPE
47	BRÉSIL	1,04	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES
48	TRINITÉ-ET-TOBAGO	1,03	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES
49	COLOMBIE	0,77	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES
50	PANAMA	0,76	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

TABLEAUX DÉTAILLÉS DES SOMMES COLLECTÉES

DROITS COLLECTÉS EN % DU PIB PAR PAYS/TERRITOIRE

MOYENNE MONDIALE : 0,012 %

RANG	PAYS/TERRITOIRE	COLLECTES EN % DU PIB	RÉGION
1	FRANCE	0,063 %	EUROPE
2	DANEMARK	0,044 %	EUROPE
3	FINLANDE	0,042 %	EUROPE
4	ROYAUME-UNI	0,038 %	EUROPE
5	SUÈDE	0,036 %	EUROPE
6	MONTÉNÉGRO	0,035 %	EUROPE
7	ITALIE	0,033 %	EUROPE
8	CROATIE	0,032 %	EUROPE
9	SUISSE	0,032 %	EUROPE
10	PAYS-BAS	0,031 %	EUROPE
11	ARGENTINE	0,030 %	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES
12	SAINTE-LUCIE	0,029 %	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES
13	SLOVÉNIE	0,028 %	EUROPE
14	ESTONIE	0,027 %	EUROPE
15	AUSTRALIE	0,027 %	ASIE-PACIFIQUE
16	PORTUGAL	0,027 %	EUROPE
17	BELGIQUE	0,026 %	EUROPE
18	AUTRICHE	0,026 %	EUROPE
19	ALLEMAGNE	0,025 %	EUROPE
20	SERBIE	0,024 %	EUROPE
21	LETTONIE	0,024 %	EUROPE
22	JAPON	0,023 %	ASIE-PACIFIQUE
23	ESPAGNE	0,023 %	EUROPE
24	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	0,022 %	EUROPE
25	HONGRIE	0,022 %	EUROPE
26	MALAWI	0,022 %	AFRIQUE
27	ISLANDE	0,020 %	EUROPE
28	URUGUAY	0,019 %	AMERIQUE LATINE ET CARAÏBES
29	POLOGNE	0,019 %	EUROPE
30	GRÈCE	0,018 %	EUROPE
31	CANADA	0,018 %	CANADA/ÉTATS-UNIS
32	NORVÈGE	0,018 %	EUROPE
33	CORÉE, RÉPUBLIQUE DE	0,017 %	ASIE-PACIFIQUE
34	BURKINA FASO	0,017 %	AFRIQUE
35	BOSNIE-HERZÉGOVINE	0,016 %	EUROPE
36	LITUANIE	0,014 %	EUROPE
37	SLOVAQUIE	0,014 %	EUROPE
38	MACÉDOINE DU NORD	0,014 %	EUROPE
39	MEXIQUE	0,014 %	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES
40	CHILI	0,013 %	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES
41	CABO VERDE	0,013 %	AFRIQUE
42	ISRAËL	0,012 %	EUROPE
43	AFRIQUE DU SUD	0,012 %	AFRIQUE
44	HONG KONG	0,012 %	ASIE-PACIFIQUE
45	ÉTATS-UNIS	0,011 %	CANADA/ÉTATS-UNIS
46	COLOMBIE	0,011 %	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES
47	BRÉSIL	0,011 %	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES
48	ANDORRE	0,011 %	EUROPE
49	CÔTE D'IVOIRE	0,010 %	AFRIQUE
50	PÉROU	0,010 %	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

MEMBRES *par région*

116 PAYS/TERRITOIRES - 227 MEMBRES

Remarque sur les catégories de membres : les membres de plein droit de la CISAC sont des organisations de gestion collective et sont tenus de respecter les Règles professionnelles et les Résolutions de la Confédération. Les membres provisoires doivent accomplir une période d'essai de deux ans avant d'accéder au statut de membre de plein droit. Par ailleurs, la CISAC admet aussi des EGD Clientes, des entités qui n'ont pas le statut de membres mais qui gèrent des droits pour le compte des ayants droit.

EUROPE
47 pays - 110 membres

SOCIÉTÉ	STATUT	RÉPERTOIRE	PAYS/TERRITOIRE
ACS	M	AGP	ROYAUME-UNI
ACUM	M	M, L	ISRAËL
ADAGP	M	AGP	FRANCE
AIPA	P	AV	SLOVÉNIE
AKKA-LAA	M	M, AV, D, L, AGP	LETTONIE
AKM	M	M	AUTRICHE
ALBAUTOR	P	M, AV	ALBANIE
ALCS	M	AV, L, AGP	ROYAUME-UNI
AMUS	M	M	BOSNIE-HERZÉGOVINE
ANCO	P	M	MOLDAVIE, RÉPUBLIQUE DE
ARMAUTHOR NGO	M	D, M	ARMÉNIE
ARTISJUS	M	M, L	HONGRIE
ATHINA-SADA	P	AV	GRÈCE
AUTODIA	M	M	GRÈCE
AVTE	P	AV	FRANCE
AZDG	P	AV	AZERBAÏDJAN
BILDRECHT	M	AGP	AUTRICHE
BILDUPPHOVSRÄTT	M	AGP	SUÈDE
BONO	M	AGP	NORVÈGE
BUMA	M	M	PAYS-BAS
COPYSWEDE	P	AV	SUÈDE
CRSEA	A	SR	FÉDÉRATION DE RUSSIE
DACIN SARA	P	AV	ROUMANIE
DACS	M	AGP	ROYAUME-UNI
DAMA	M	AV	ESPAGNE
DHFR	M	AV	CROATIE
DILIA	M	AV, L	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
DIRECTORS UK	M	AV	ROYAUME-UNI
EAU	M	M, AV, D, AGP	ESTONIE
EDEM	P	M	GRÈCE
EKKI	P	M	ESPAGNE
EVA	A	AGP	BELGIQUE
FILMAUTOR	M	AV	BULGARIE
FILMJUS	M	AV	HONGRIE
GCA	M	M, D, L	GÉORGIE
GEMA	M	M	ALLEMAGNE
GESAC	A	SR	BELGIQUE
GESTOR	M	AGP	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
HDS-ZAMP	M	M	CROATIE
HUNGART	M	AGP	HONGRIE
IAF	A	AV	ROYAUME-UNI
IMPF	A	M	BELGIQUE
IMRO	M	M	IRLANDE
ISOCRATIS	P	AV	GRÈCE
IVARO	P	AGP	IRLANDE
KAZAK	P	M, D, L	KAZAKHSTAN
KODA	M	M	DANEMARK
KOPIOSTO	M	AV, L, AGP	FINLANDE
KUVASTO	M	AGP	FINLANDE
LATGA	M	M, AV, D, L, AGP	LITUANIE
LIRA	M	L, AV	PAYS-BAS
LITA	M	AV, D, L, AGP	SLOVAQUIE
LITERAR-MECHANA	M	L, AV	AUTRICHE
MESAM	M	M	TURQUIE
MSG	M	M	TURQUIE
MUSICAUTOR	M	M	BULGARIE
MYNDSTEF	P	AGP	ISLANDE
NCB	M	M	DANEMARK
NCIP	P	M, D	BÉLARUS
NGO-UACRR	P	M, D	UKRAINE
OAZA	M	AV	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
OFA	P	AGP	SERBIE
OOA-S	M	AV, AGP	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
OSA	M	M	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
PAM CG	M	M	MONTÉNÉGRO
PICTORIGHT	M	AGP	PAYS-BAS
PROLITTERIS	M	L, AGP	SUISSE
PRS FOR MUSIC	M	M	ROYAUME-UNI
RAO	M	M, D, AGP	FÉDÉRATION DE RUSSIE
SAA	P	AV	BELGIQUE
SABAM	A	M, AV, D, L, AGP	BELGIQUE
SACD	M	AV, D	FRANCE
SACEM	M	M	FRANCE
SACEMLUXEMBOURG	M	M	LUXEMBOURG
SAIF	M	AGP	FRANCE
SANASTO	M	L	FINLANDE
SAZAS	M	M	SLOVÉNIE
SCAM	M	AV, L	FRANCE
SDADV	P	AV, M	ANDORRE
SEDA	P	M	ESPAGNE
SEF	P	AV	TURQUIE
SGAE	M	M, AV, D	ESPAGNE
SIAE	M	M, AV, D, L, AGP	ITALIE
SIIP	P	M, AV, D, L, AGP	OUZBÉKISTAN
SOFAM	M	AGP	BELGIQUE
SOKOJ	M	M	SERBIE
SOZA	M	M	SLOVAQUIE
SPA	M	M, AV, D, L, AGP	PORTUGAL
SSA	M	AV, D	SUISSE
STEF	M	M	ISLANDE
STEMRA	M	M	PAYS-BAS
STIM	M	M	SUÈDE
SUISA	M	M	SUISSE
SUISSIMAGE	M	AV	SUISSE
TALI	M	AV	ISRAËL
TEOSTO	M	M	FINLANDE
TONO	M	M	NORVÈGE
UCMR-ADA	M	M	ROUMANIE
UFFICIO GIURIDICO	A	SR	SAINT-SIÈGE (ÉTAT DU VATICAN)
VDFS	M	AV	AUTRICHE
VEGAP	M	AGP	ESPAGNE
VEVAM	M	AV	PAYS-BAS
VG BILD-KUNST	M	AGP, AV	ALLEMAGNE
VISARTA	P	AGP	ROUMANIE
VISDA	M	AGP	DANEMARK
ZAIKS	M	M, D	POLOGNE
ZAMP MACEDONIA	M	M	MACÉDOINE DU NORD
ZAMP SLOVENIA	M	L	SLOVÉNIE
ZAPA	M	AV	POLOGNE

CANADA/ÉTATS-UNIS
2 pays - 11 membres

SOCIÉTÉ	STATUT	RÉPERTOIRE	PAYS/TERRITOIRE
AMRA	M	M	ÉTATS-UNIS
ARS	M	AGP	ÉTATS-UNIS
ASCAP	M	M	ÉTATS-UNIS
ASCRL	P	AGP	ÉTATS-UNIS
CARCC	M	AGP	CANADA
CSCS	M	AV	CANADA
DGA	A	AV	ÉTATS-UNIS
DRCC	M	AV	CANADA
SARTEC	A	AV	CANADA
SOCAN	M	M, AGP	CANADA
SPACQ	A	M	CANADA

Membres reclassés Membres provisoires :
COSCAP (Barbade, M), DIRECTORES (Mexique, AV), NASCAM (Namibie, M)

STATUT AU SEIN DE LA CISAC

M = Membre **A** = Membre associé **P** = Membre provisoire

RÉPERTOIRE

M = Musique **AV** = Audiovisuel

AGP = Arts visuels **L** = Littérature

D = Dramatique **SR** = Sans répertoire

MEMBRES *par région*

116 PAYS/TERRITOIRES - 227 MEMBRES

ASIE-PACIFIQUE
17 pays/territoires - 30 membres

SOCIÉTÉ	STATUT	RÉPERTOIRE	PAYS/TERRITOIRE
AMCOS	M	M	AUSTRALASIE
APG-JAPAN	A	AGP	JAPON
APRA	M	M	AUSTRALASIE
ASDACS	M	AV	AUSTRALIE
AWGACS	M	AV	AUSTRALIE
CASH	M	M	HONG KONG
COMPASS	M	M	SINGAPOUR
COPYRIGHT AGENCY	M	L, AGP	AUSTRALIE
CPSN	A	M	NÉPAL
DEGNZ	A	AV	NOUVELLE-ZÉLANDE
DGJ	A	AV	JAPON
DGK	P	AV	CORÉE, RÉPUBLIQUE DE
FILSCAP	M	M	PHILIPPINES
ICSC	P	AGP	CHINE
IPRS	M	M	INDE
JASPAR	M	AGP	JAPON
JASRAC	M	M	JAPON
KOLAA	M	L, AGP	CORÉE, RÉPUBLIQUE DE
KOMCA	M	M	CORÉE, RÉPUBLIQUE DE
KOSCAP	P	M	CORÉE, RÉPUBLIQUE DE
MACA	M	M	MACAO
MACP	M	M	MALAISIE
MCSC	M	M	CHINE
MCT	M	M	THAÏLANDE
MOSCAP	P	M, AV	MONGOLIE
MRCSN	P	M	NÉPAL
MÜST	M	M	TAÏWAN, TAIPEI CHINOIS
SACENC	M	M	NOUVELLE-CALÉDONIE (FRANCE)
SACK	M	AGP	CORÉE, RÉPUBLIQUE DE
VCPMC	M	M	VIETNAM
WAMI	M	M	INDONÉSIE

Nouveaux membres de la CISAC à dater de mai 2024 :

SOCIÉTÉ	STATUT	RÉPERTOIRE	PAYS/TERRITOIRE	RÉGION
AVRS	P	AV	NIGERIA	AFRIQUE
DYGA	P	AV	CHILI	AMÉRIQUE LATINE
IAF	A	AV	ROYAUME-UNI	EUROPE
LESCOSSA	P	M, AV, D, AGP	LESOTHO	AFRIQUE
SEF	P	AV	TURQUIE	EUROPE
VISARTA	P	AGP	ROUMANIE	EUROPE

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES
22 pays - 46 membres

SOCIÉTÉ	STATUT	RÉPERTOIRE	PAYS/TERRITOIRE
AACIMH	M	M	HONDURAS
ABRAMUS	M	M, D	BRÉSIL
ACAM	M	M	COSTA RICA
ACCS	A	M	TRINITÉ-ET-TOBAGO
ACDAM	M	M	CUBA
ADDAF	M	M	BRÉSIL
AEI-GUATEMALA	M	M	GUATEMALA
AGADU	M	M, AV, D, AGP	URUGUAY
AMAR SOMBRÁS	M	M	BRÉSIL
APA	M	M	PARAGUAY
APDAYC	M	M, D	PÉROU
APSAV	P	AGP	PÉROU
ARGENTORES	M	AV, D	ARGENTINE
ARTEGESTION	P	AGP	ÉQUATEUR
ASSIM	M	M	BRÉSIL
ATN	M	AV, D	CHILI
AUTVIS	M	AGP	BRÉSIL
COSCAP	P	M	BARBADE
COTT	M	M	TRINITÉ-ET-TOBAGO
CREAIMAGEN	P	AGP	CHILI
DAC	M	AV	ARGENTINE
DASC	M	AV	COLOMBIE
DBCA	P	AV	BRÉSIL
DIRECTORES	P	AV	MEXIQUE
DYGA	P	AV	CHILI
ECCO	P	M	CHILI
GEDAR	P	AV	BRÉSIL
JACAP	M	M	JAMAÏQUE
REDES	M	AV	COLOMBIE
SACIM, EGC	P	M	EL SALVADOR
SACM	M	M	MEXIQUE
SACVEN	P	M, D	VÉNÉZUELA
SADAIC	M	M	ARGENTINE
SAVA	P	AGP	ARGENTINE
SAYCE	M	M	ÉQUATEUR
SAYCO	M	M, D	COLOMBIE
SBACEM	M	M	BRÉSIL
SCD	M	M	CHILI
SGACEDOM	M	M	RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
SICAM	M	M	BRÉSIL
SOBODAYCOM	M	M	BOLIVIE
SOCINPRO	M	M	BRÉSIL
SOGEM	P	AV, D, L	MEXIQUE
SOMAAP	M	AGP	MEXIQUE
SPAC	M	M	PANAMA
UBC	M	M	BRÉSIL

AFRIQUE
28 pays - 30 membres

SOCIÉTÉ	STATUT	RÉPERTOIRE	PAYS/TERRITOIRE
AVRS	P	AV	NIGÉRIA
BBDA	P	M, AV, D, L, AGP	BURKINA FASO
BCDA	P	M, AV, D, L	CONGO
BGDA	P	M, AV, D, L, AGP	GUINÉE
BMDA	M	M, D, L	MAROC
BUBEDRA	P	M, AV, D, L, AGP	BÉNIN
BUMDA	P	M, AV, D, L, AGP	MALI
BURIDA	M	M, AV, D, L, AGP	CÔTE D'IVOIRE
BUTODRA	P	M, AV, D, L, AGP	TOGO
CAPASSO	M	M	AFRIQUE DU SUD
COSBOTS	P	M, AV, D, L	BOTSWANA
COSOMA	P	M, L	MALAWI
COSOTA	P	M	TANZANIE, RÉPUBLIQUE UNIE DE
GHAMRO	P	M	GHANA
MASA	P	M	ÎLE MAURICE
MALI MALIKI INSTITUTE	A	M, AV, D, L, AGP	GHANA
MCSK	P	M	KENYA
NASCAM	P	M	NAMIBIE
OMDA	P	M, AV, D, L	MADAGASCAR
ONDA	M	M, AV, D, L	ALGÉRIE
OTDAV	P	M, D, L	TUNISIE
RSAU	P	M	RWANDA
SACERAU	P	M, AV	ÉGYPTE
SAMRO	M	M	AFRIQUE DU SUD
SCM-COOPERATIVA	M	M	CABO VERDE
SODAV	P	M, AV, D, L, AGP	SÉNÉGAL
UNAC-SA	P	M	ANGOLA
UPRS	P	M	OUGANDA
ZAMCOPS	P	M	ZAMBIE
ZIMURA	M	M	ZIMBABWE

Sociétés ne faisant plus partie des membres de la CISAC à dater de mai 2024 :

AAS (Azerbaïdjan, M, AV, D, AGP), COSOZA (Tanzanie, République Unie de, M), BSCAP (Belize, M)

Les EGD Clientes de la CISAC

ALLTRACK (États-Unis, M), BMI (États-Unis, M), CMRRA (Canada, M), DALRO (Afrique du Sud, L, D, AGP), ESMAA (Émirats Arabes Unis, M), Hexacorp Ltd (États-Unis, M), MCPS (Royaume-Uni, M), NexTone (Japon, M), SESAC (États-Unis, M), Soundreef (Royaume-Uni, M), UNISON (Espagne, M).

STATUT AU SEIN DE LA CISAC

M = Membre **A** = Membre associé **P** = Membre provisoire

À PROPOS DE CE RAPPORT

Définitions

La Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs (CISAC) est le premier réseau mondial de sociétés d'auteurs. Comme chaque année, elle a recueilli les données relatives aux sommes collectées au titre du droit d'auteur par ses 227 sociétés membres, réparties dans 116 pays, pour produire ce rapport exhaustif sur les collectes mondiales. Le rapport 2024 présente les chiffres basés sur les collectes nationales brutes des sociétés membres dans leur pays respectif. Pour éviter de compter deux fois les mêmes montants, il comporte uniquement les droits collectés en définitive pour l'utilisation des œuvres et non les échanges internationaux entre les sociétés aux termes de leurs accords de représentation.

Les collectes sont analysées à l'échelle mondiale, mais aussi par région avec des données ciblées et pour chacun des cinq répertoires représentés par les sociétés membres de la CISAC : la musique, l'audiovisuel, l'art dramatique, la littérature et les arts visuels.

TYPES DE DROITS

Les sociétés membres de la CISAC gèrent deux grands types de droits pour le compte de leurs affiliés (auteurs et éditeurs).

Droits d'exécution

Les droits d'exécution permettent aux créateurs d'être rémunérés quand leurs œuvres sont exécutées en public dans le cadre d'une prestation en direct ou par le biais d'un enregistrement. Ils s'appliquent également quand les œuvres sont diffusées à la radio, à la télévision ou en ligne comme sur les services de streaming.

Droits de reproduction

Les droits de reproduction permettent aux créateurs d'être rémunérés à chaque fois qu'une de leurs œuvres est copiée, indépendamment de son format, qu'il s'agisse d'un support physique comme un CD, ou sous forme de téléchargement numérique. Le terme « droits mécaniques » se rapporte au droit obtenu par les producteurs de disques pour l'enregistrement sonore d'une œuvre musicale tandis que le terme « reprographie » s'applique à la reproduction des œuvres littéraires et imprimées.

Dans certains pays, la législation prévoit une exception au droit de reproduction, appelée « exception pour copie privée », qui autorise les consommateurs à copier les œuvres d'un appareil à un autre. Les créateurs peuvent être dédommagés pour cette exemption au moyen d'une « rémunération pour copie privée » qui prend la forme d'une taxe sur les supports vierges et les dispositifs électroniques permettant le stockage de données.

Autres droits

Dans ce rapport, il est aussi question d'« autres droits », qui regroupent toutes les sources de revenus n'entrant ni dans la catégorie des « droits d'exécution » ni dans celle des « droits de reproduction ». Il s'agit notamment des rémunérations pour copie privée, location et prêt public, utilisation à des fins pédagogiques, des droits de synchronisation et d'exposition, ainsi que des sommes collectées auprès des salles de vente et des galeries d'art dans le cadre du droit de suite.

TYPES D'UTILISATION

Le rapport détaille les collectes par types d'utilisation sur la base des catégories suivantes :

TV et radio

Collectes provenant de l'utilisation des œuvres par les télé- et radiodiffuseurs, les opérateurs du câble et du satellite et certains services en ligne connexes (comme la télévision en replay). Cette catégorie d'utilisation peut comprendre à la fois les droits d'exécution et les droits de reproduction car une copie de l'œuvre est souvent réalisée par le télé- ou radiodiffuseur avant sa transmission.

Direct (live) et ambiance

Collectes provenant de l'exécution des œuvres comme le fait de jouer, réciter ou chanter en public. Cette catégorie comprend aussi les collectes liées à l'exécution des œuvres pour une audience par d'autres moyens, tels qu'un support enregistré ou la diffusion d'un programme radio ou télévisé. Les exécutions en fond sonore ou visuel dans un hall d'hôtel ou un restaurant, ou comme attraction principale dans une discothèque, un club ou un établissement de karaoké, entrent aussi dans cette catégorie.

Numérique et multimédia

Revenus générés par les licences délivrées aux services en ligne tels que les services de streaming et de téléchargement, ainsi que par l'utilisation des œuvres sur des dispositifs numériques d'enregistrement de type clés USB. Dans cette catégorie, l'exploitation des œuvres peut impliquer à la fois des droits d'exécution et de reproduction.

Compact-discs (CD)

Collectes liées à la reproduction mécanique des œuvres musicales, principalement sur les CD, mais aussi sur d'autres supports comme les vinyles ou les cassettes.

Vidéo

Collectes générées par les licences sur les œuvres musicales intégrées dans les productions audiovisuelles reproduites sur DVD ou Blu-ray.

Reproduction mécanique

Collectes générées par la reproduction mécanique des œuvres telles que les livres, journaux, brochures dans les répertoires dramatique, littéraire et visuel. Dans le rapport, cette catégorie exclut la reproduction de musique sur les CD ou par d'autres moyens, qui fait l'objet d'une ou plusieurs autres catégories.

Reprographie

Collectes liées à la reproduction des œuvres graphiques par le biais de dispositifs mécaniques ou électriques tels que les photocopieuses et les imprimantes. Ces rémunérations sont généralement collectées auprès des fabricants, importateurs ou opérateurs des dispositifs qui permettent la reproduction des œuvres.

Copie privée

Sommes collectées auprès des fabricants ou distributeurs de supports vierges tels que les CD enregistrables, dispositifs électroniques qui permettent le stockage de données comme les enregistreurs audio/vidéo, les smartphones et les ordinateurs. Ces rémunérations dédommagent les ayants droit pour les actes de copie réalisés par les particuliers pour leur usage privé.

Droit de suite

Petit pourcentage du prix de vente versé aux artistes visuels quand leurs œuvres sont revendues par une salle de vente ou une galerie d'art. Ce droit s'applique aux peintures, sculptures, dessins, photographies et autres œuvres visuelles.

Location et prêt public

Collectes générées par la location ou le prêt de l'original ou d'une copie d'une œuvre.

Synchronisation

Collectes liées à l'intégration d'une œuvre musicale dans une bande sonore qui accompagne des images de façon synchronisée. Cette œuvre peut être utilisée en totalité ou en partie. Ce droit s'applique généralement aux œuvres audiovisuelles telles que les films, les spots publicitaires et les jeux vidéos.

Exposition

Collectes générées par l'exposition ou la présentation d'une œuvre d'art, dans un musée par exemple.

Utilisations pédagogiques

Droits collectés auprès des établissements éducatifs pour l'utilisation des œuvres dans l'enseignement, par exemple pour l'exécution ou l'affichage d'une œuvre par un enseignant dans le cadre d'un cours.

RAPPORT SUR LES COLLECTES MONDIALES DE LA CISAC

Méthodologie

Le Rapport sur les collectes mondiales de la CISAC se base sur les collectes nationales déclarées à la Confédération par ses sociétés membres. Ces revenus sont collectés par chaque société pour l'utilisation du répertoire qu'elle représente dans son propre pays ou, parfois, dans plusieurs territoires (p. ex. pour les licences d'exploitation numérique en Europe)

Les chiffres de ce rapport ne tiennent pas compte des sommes qui sont versées par les sociétés sœurs afin d'éviter de compter deux fois les mêmes montants. Les montants mentionnés correspondent aux collectes brutes des sociétés avant toute déduction socioculturelle ou des frais de gestion.

L'euro est la monnaie choisie pour l'ensemble du rapport dans un souci de cohérence et de comparaison avec les années précédentes. 37 % des collectes déclarées à la CISAC viennent de la zone euro alors que 22 % sont initialement exprimées en dollars américains, 9 % en livres sterling et 7 % en yens. Les trois quarts des revenus mondiaux des créateurs provenant de l'exploitation de leurs œuvres sont exprimés dans ces quatre monnaies

Les collectes de l'année étudiée sont donc exprimées ou converties en euros sur la base du taux de change moyen de 2023. Les chiffres des années précédentes sont convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'année correspondante. Les comparaisons d'une année à l'autre sont influencées par les variations de change. Les taux de change impactent les données mondiales ou agrégées exprimées en euros. Elles peuvent également affecter les comparaisons nationales, sauf lorsqu'il est précisé que les monnaies locales ont été utilisées.

Les montants collectés ont été arrondis au million ou au millier le plus proche. Certains totaux peuvent être affectés et ne pas correspondre exactement à la somme des données en raison de l'effet d'arrondi. Les pourcentages sont calculés en utilisant les montants réels non arrondis.

Dans ce rapport 2024, les données nationales des années précédentes ont parfois été corrigées ou retraitées pour comparer des données comparables ou tenir compte de l'impact de l'évolution de la composition des membres de la CISAC. Quand une société adhère à la CISAC et lui déclare ses revenus, cela induit automatiquement une hausse des revenus dans le pays en question. Inversement, quand une société n'est plus membre de la CISAC, les collectes de ce pays diminuent par rapport aux rapports précédents.

Les revenus tirés des exploitations numériques aux États-Unis collectés par le Mechanical Licensing Collective (MLC) sont exclus de ce rapport car le MLC n'est pas membre de la CISAC. ■

CRÉDITS & REMERCIEMENTS

La CISAC tient à remercier :
Couverture : ©BikerBarakuss/Shutterstock.com - ©Piotr Piatrouski/Shutterstock.com - ©PeopleImages.com - Yuri A/Shutterstock.com - ©New Africa/Shutterstock.com - ©VesnaArt/Shutterstock.com
Crédits photographiques :
Pages intérieures : Björn Ulvaeus ©Kristian Pohl for Zap PR (p.3) - Marcelo Castello Branco ©Miguel Sá (p.5) - Gadi Oron ©Gilles Dacquin (p.7) - © Avis De Miranda/Shutterstock.com (p.11) - © Tirachard Kumtanom/Shutterstock.com (p.11) - © Christian Bertrand/Shutterstock.com (p.12) - © TechSolution/Shutterstock.com (p.14) - ©BikerBarakuss/Shutterstock.com (p.14) - ©James Duvall - Andrew Fosker / PinPep (p.20) - ©BikerBarakuss/Shutterstock.com - ©Piotr Piatrouski/Shutterstock.com - ©PeopleImages.com - Yuri A/Shutterstock.com - ©New Africa/Shutterstock.com - ©VesnaArt/Shutterstock.com (p.23) - © Bergamont/Shutterstock.com (p.24) - ©Piotr Piatrouski/Shutterstock.com (p.27) - © New Africa/Shutterstock.com (p.29) - © PeopleImages.com - Yuri A/Shutterstock.com (p.31) - © My July/Shutterstock.com (p.33).

Contributeurs : Marco Foley/652South, Paul Williams, Emmanuel Legrand.
Révision : Wee Wong
Traduction : Hélène Caruyer, ATTIC Traduction.
Une publication du Département de la communication de la CISAC – octobre 2024.
Conception graphique : Olivier Noël, ON..

CISAC Rapport sur les Collectes Mondiales 2024 - Données de 2023 - Tous droits réservés - 10/2024

CISAC
Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs
www.cisac.org